

Exportations

L'OFFENSIVE DU «MADE IN ALGERIA»

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8394 - DIMANCHE 18 JANVIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

En une journée en février

Cinq millions d'arbres à planter

Page 24

TAXIS ET GOUVERNEMENT

L'ACCORD QUI CHANGE TOUT

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a annoncé, hier, la mise en place d'une commission nationale chargée de traiter les revendications professionnelles et sociales des chauffeurs de taxi ainsi que la mise en place de solutions concrètes pour garantir un transport sûr et durable à l'échelle nationale, et ce lors d'une rencontre avec le Syndicat national des transporteurs par taxis (SNTT), affilié à l'UGTA. C'est ce qu'a indiqué hier, au Jeune Indépendant, Sid Ali Aït El Hocine, secrétaire général du SNTT.

Page 3



L'HOMME DU PEUPLE

Le colloque qui ravive l'héritage d'Ait Ahmed

Page 2

FINANCE ISLAMIQUE

LES SUKUK EN VERVE

Page 4

RÉFORME DU STATUT DE L'ÉDUCATION

L'appel au changement du SNTE

Page 6

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR HOCINE AÏT AHMED

UN PATRIOTE INFLEXIBLE

Le Front des forces socialistes (FFS) a donné, hier à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration (ESHRA), le coup d'envoi d'un colloque international consacré à Hocine Aït Ahmed, figure de proue de la lutte pour l'indépendance et de l'édification démocratique.

Des historiens et chercheurs universitaires algériens et étrangers de renom, parmi lesquels Benjamin Stora, se sont réunis à Alger, aux côtés d'acteurs politiques nationaux et internationaux, de militants et de citoyens, pour participer à ce colloque en hommage à Hocine Aït Ahmed. En présidant cet événement, le premier secrétaire national du FFS, Youcef Aouchiche, a déclaré en préambule que cet hommage répond, avant toute chose, à une exigence de transmission, qu'il a qualifiée de «devoir historique», face aux tentatives d'instrumentalisation et de réécriture simplificatrice de l'histoire nationale.

Pour le premier SG du FFS, transmettre l'histoire ne signifie pas de la sacraliser ni de la figer, encore moins de l'instrumentaliser à des fins conjoncturelles. En clair, l'histoire, a-t-il souligné, ne doit jamais devenir un récit de circonstance ni un outil de légitimation, mais demeurer un champ de connaissance critique indispensable, «pour éclairer les luttes passées et comprendre les impasses comme les espérances du présent, a-t-il affirmé. «Transmettre, c'est refuser toute rupture artificielle entre le passé et le présent, qui dissimule en réalité une volonté de dépolitisation de la société», a-t-il ajouté.



Hommage à une figure de proue de la Révolution.

Au cœur de ce travail de mémoire, l'intervenant a rappelé que «le chef historique de la Révolution concevait l'indépendance non comme un simple transfert de souveraineté territoriale, mais comme une libération globale, à la fois politique, sociale et morale». Appartenant à la génération fondatrice de l'Algérie indépendante, Hocine Aït Ahmed, a-t-il précisé, a pensé la Révolution comme le prélude à un Etat de droit, une République démocratique et sociale axée sur la justice et la souveraineté populaire.

Sur la même lancée, Youcef Aouchiche a retracé le parcours d'un homme politique courageux, visionnaire, engagé pendant plus de sept décennies dans un combat structuré, parfois solitaire, mais toujours fidèle à ses convictions. Humaniste, anticolonialiste et défenseur acharné des libertés démocratiques, nourri par une culture politique universelle, Hocine Aït Ahmed a constamment articulé la pensée et l'action, la morale et la politique, a-t-il déclaré. «Hocine Aït Ahmed n'a jamais recherché le confort d'un consensus factice», a-t-il rappelé.

Selon le responsable du FFS, Hocine Aït Ahmed a opté pour la recherche exigeante d'un véritable consensus national basé sur l'unité nationale, la paix civile ainsi que la souveraineté nationale et populaire.

En tant que militant de longue haleine en faveur des principes démocratiques en Algérie, Hocine Aït Ahmed considérait ces principes non comme un modèle importé, bien davantage comme une exigence universelle foncièrement enracinée dans l'histoire et les mœurs des peuples nord-africains, a indiqué le premier SG du FFS. Dans un contexte international marqué, d'après le responsable du FFS, par la résurgence des logiques impérialistes et la dégradation du sens de l'engagement politique, le même intervenant a estimé que revisiter le parcours de Hocine Aït Ahmed revenait à raviver l'esprit d'indépendance dans toutes ses dimensions.

Les valeurs portées par le leader historique du FFS demeurent, selon lui, une boussole essentielle pour les générations actuelles et à venir.

Pendant deux journées, ce rendez-vous scientifique donnera lieu à des analyses croisées et à des débats académiques approfondis autour du parcours de Hocine Aït Ahmed.

La cérémonie a aussi prévu une conférence inaugurale de Mustapha Ben Jaâfar, président d'honneur de l'Internationale socialiste, et la nomination du siège national du FFS à Alger au nom de Hocine Aït Ahmed, en sus des interventions de Gilles Manceron, Aïssa Kadri et Smaïl Tahi. Parmi les interventions de la première session figuraient également Mohamed Lahcen Zeghidi, Benjamin Stora, Amar Mohand-Amer, Ali Guenoun, Ouanassa Siari Tengour, Fouad Soufi et Mostefa Bouchachi.

Khalil Aouir

71e ANNIVERSAIRE DU MARTYRE DE DIDOUCHE MOURAD

Le legs des chouhada, un rempart pour la nation

A L'OCCASION de la commémoration du soixante-et-onzième anniversaire du martyre du commandant emblématique Didouche Mourad, tombé au champ d'honneur le 18 janvier 1955, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tachrift, a appelé hier, depuis Constantine, les générations actuelles à s'approprier l'héritage des martyrs de la Révolution, à en tirer les leçons de courage et de détermination et à faire de ce legs un véritable rempart pour la nation.

M. Tachrift a affirmé que cette commémoration dépasse largement le cadre d'un simple hommage, déclarant que «ce rendez-vous mémoriel n'est pas une cérémonie de circonstance, mais un moment de fidélité à notre histoire et à notre mémoire collective». Il a précisé qu'il s'agissait d'»une halte de conscience avec une école authentique de lutte et de sacrifice, incarnée par un chef d'exception», et ce à l'occasion d'une conférence historique consacrée à la figure du chahid Didouche Mourad, chef de la zone Nord-Constantinois et l'un des fondateurs de la lutte armée du 1er novembre 1954, qui s'est déroulée dans l'amphithéâtre principal de la Faculté des arts et de la culture de l'Université du moudjahid Salah-Boubnider, à Constantine.

Rendant hommage à la stature révolutionnaire de Didouche Mourad, Abdelmalek Tachrift a rappelé que le chahid appartenait à cette génération fondatrice qui a su transformer la colère du peuple algérien en un projet politique structuré et une lutte organisée. Déclarant que «Didouche Mourad a su conjuguer l'audace révolutionnaire à la sagesse politique, l'engagement total au sens élevé de la responsabilité», il a ajouté que son parcours demeure une référence pour toutes les générations.

Le ministre a également mis en avant la portée intemporelle du message légué par ce martyr emblématique soutenant que «Didouche Mourad nous a laissé un véritable code de valeurs». Il a précisé que «l'Algérie se construit par la détermination des hommes et ne se préserve que par les sacrifices des fidèles». Pour M. Tachrift, cette vérité fondamentale constitue l'un des piliers de la conscience nationale et un rempart contre l'oubli, la banalisation ou la déformation de l'histoire».

Evoquant la mémoire collective, le ministre a rappelé que «les épopées des martyrs et des moudjahidine resteront à jamais gravées dans la conscience de la nation, inscrites à l'encre de la dignité, de l'honneur et du sacrifice». Il a ajouté que «les sacrifices consentis par les artisans de la Révolution ne relèvent pas du passé figé, mais d'un héritage vivant, porteur de sens et de repères».

Abdelmalek Tachrift a, par ailleurs, mis en garde contre les lectures superficielles ou opportunistes de l'histoire nationale. Martelant que «la mémoire révolutionnaire est un dépôt sacré qui exige rigueur, fidélité et responsabilité», il a soutenu que «la préserver, c'est protéger l'unité nationale et renforcer l'immunité morale de la société».

S'adressant particulièrement aux jeunes générations, le ministre a appelé à une lecture lucide et approfondie de l'histoire. Il a affirmé qu'»il est du devoir des générations d'aujourd'hui de lire ce riche héritage historique avec discernement et clairvoyance», estimant que cette lecture doit permettre «de comprendre l'ampleur des défis actuels et de mesurer la continuité entre les combats d'hier et les enjeux d'aujourd'hui».

CONSOLIDER LES FONDEMENTS DE L'ÉTAT NATIONAL

Abdelmalek Tachrift établit un lien direct entre la fidélité à la mémoire révolutionnaire et la dynamique actuelle de construction nationale. Il a affirmé que «les défis que connaît l'Algérie aujourd'hui doivent être affrontés avec la même foi, la même résilience et la même détermination que celles qui ont animé nos martyrs». Il a inscrit cette démarche dans le cadre des réformes et des transformations engagées sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, évoquant «des efforts soutenus et continus dans différents secteurs afin de répondre aux aspirations légitimes du peuple algérien et de consolider les fondements de l'Etat national».

Dans une autre séquence marquante de son allocution, le ministre est revenu sur une étape déterminante de l'histoire révolutionnaire, celle de la création, en 1960, de l'état-major général de l'Armée de libération nationale (ALN). Rappelant que «cette institution a constitué l'un des piliers stratégiques de la révolution algérienne», il a souligné qu'elle a joué «un rôle central dans l'organisation, la planification et la poursuite de la lutte armée contre le colonialisme». Il a ajouté que l'état-major général a également été un creuset fondamental pour la formation de cadres compétents et disciplinés.

Assurant que «ces cadres ont été préparés à assumer, après l'indépendance, la lourde responsabilité de la reconstruction de l'Etat national, de l'édification de ses institutions et de la défense de sa souveraineté», il a mis en exergue la continuité entre l'action révolutionnaire et la construction de l'Algérie indépendante.

Il convient de noter qu'au-delà de l'hommage au héros, cette commémoration s'est affirmée comme un moment de réflexion sur la continuité entre les combats passés et les défis contemporains, rappelant que la fidélité à la mémoire nationale reste un devoir sacré pour chaque citoyen. L'évocation de Didouche Mourad a ainsi pris la dimension d'un rappel structurant s'inscrivant dans une démarche de transmission, de clarification et de réappropriation de l'histoire nationale, avec la forte conviction que la révolution nationale demeure une référence vivante, un engagement permanent et une responsabilité collective que chaque génération se doit d'assumer avec loyauté, conscience et fidélité aux idéaux de Novembre.

Sihem Bounabi

REVENDICATIONS DES CHAUFFEURS DE TAXIS

Le gouvernement promet du concret

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a annoncé, hier, la mise en place d'une commission nationale chargée de traiter les revendications professionnelles et sociales des chauffeurs de taxi ainsi que la mise en place de solutions concrètes pour garantir un transport sûr et durable à l'échelle nationale, et ce lors d'une rencontre avec le Syndicat national des transporteurs par taxis (SNTT), affilié à l'UGTA. C'est ce qu'a indiqué hier, au Jeune Indépendant, Sid Ali Aït El Hocine, secrétaire général du SNTT.



Le syndicat des taxieurs salue une rencontre historique.

Sid Ali Aït El Hocine a, d'emblée, déclaré que «pour notre syndicat, cette rencontre est historique», expliquant que «cette réunion confirme la volonté de l'Etat de placer les préoccupations professionnelles de notre secteur au plus haut niveau de la hiérarchie gouvernementale, après le dialogue engagé récemment avec le président du Conseil de la nation. Il s'agit d'une continuité et d'un suivi concret des engagements pris envers les professionnels du transport». A cette rencontre ont également pris part le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, ainsi que la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdelatif.

Le syndicaliste a tenu à mettre en avant l'importance de ce dialogue, déclarant que «nous constatons aujourd'hui un renforcement des liens entre notre profession et les institutions de l'Etat, en particulier avec le président de la République Abdelmadjid Tebboune. Nos demandes sont écoutées, prises en compte et feront l'objet d'un suivi rigoureux. Cela rassure l'ensemble de nos collègues chauffeurs de taxi et confirme que nos préoccupations sont comprises par les plus hautes autorités du pays».

Le syndicaliste a tenu à ajouter que cette rencontre a une portée symbolique et concrète, assurant qu'»elle traduit la reconnaissance du rôle stratégique des chauffeurs de taxi dans le transport urbain et interurbain, mais également dans l'économie nationale. C'est une étape importante pour instaurer une relation de confiance durable avec l'Etat». M. Aït El Hocine a, en outre, indiqué que le Premier ministre avait annoncé la mise en place d'une commission nationale chargée d'établir un calendrier précis pour traiter tous les dossiers en suspens et améliorer durablement la profession, expliquant que «ce mécanisme permettra de sortir de la logique des accumulations et de résoudre les problèmes historiques du secteur».

Le responsable syndical a exprimé sa satisfaction, estimant que «ces mesures vont non seulement bénéficier à l'ensemble des transporteurs par taxis, mais elles contribueront également au développement du service public, à la modernisation des infrastructures et à la garantie d'un transport sûr et durable. Nous félicitons l'ensemble de la famille du transport pour ces avancées et espérons que la prochaine étape sera encore plus positive». Pour sa part, le Premier ministre a indiqué que le secteur des transports «fait l'objet d'un suivi particulier et d'un grand intérêt de la part du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en raison de son importance stratégique».

Il a tenu à saluer «la conscience des professionnels du secteur et leur rôle actif dans la garantie de la continuité de ce service». Exprimant «sa confiance quant à la prochaine étape», il a assuré que «le secteur des transports est appelé à connaître un saut qualitatif susceptible d'améliorer les conditions de travail des professionnels et d'élever le niveau du service public».

Pour rappel, cette réunion intervient une dizaine de jours seulement après des perturbations majeures qui ont touché le secteur au début du mois de janvier. Le 8 janvier, plusieurs responsables de syndicats du transport avaient été reçus par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri.

A l'issue de cette rencontre, les représentants du secteur avaient annoncé la reprise officielle de l'activité nationale du transport, affirmant que «les autorités ont été à l'écoute des préoccupations soulevées». Trois jours plus tard, un rapport détaillant le déroulement de cette rencontre avait été remis par le président du Conseil de la nation.

Il convient de noter que le secteur du transport urbain et interurbain, et plus particulièrement celui des taxis, reste stratégique pour l'économie et le quotidien des citoyens. Les professionnels ont souvent dénoncé des dysfonctionnements liés à la régulation du marché, aux conditions de travail et à l'insuffisance d'infrastructures adaptées.

A travers ces ateliers de travail, le gouvernement entend mettre en place des solutions concrètes et rapides pour fluidifier le secteur et prévenir toute nouvelle crise.

Si le succès de cette réforme repose sur un dialogue permanent et constructif entre autorités et professionnels, elle représente également une étape majeure vers la modernisation du transport et l'amélioration durable du service rendu aux citoyens. Pour le Premier ministre et les responsables syndicaux, l'heure est désormais à l'action et à la concrétisation des engagements

Sihem Bounabi

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le programme ADIL présenté

DES ATELIERS de travail dédiés à la présentation du programme ADIL ont été organisés les 14, 15, 21 et 22 janvier 2026 dans les wilayas de Biskra, Tébessa, Tiaret et Mostaganem, avec la participation de cadres centraux, des autorités locales, de représentants d'établissements publics ainsi que d'acteurs de la société civile. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Le programme ADIL est un programme national expérimental qui concerne, dans sa première phase, 12 communes réparties à travers le territoire national. Il a pour objectif la réalisation de projets de développement pilotes, reposant sur une méthodologie participative et intégrée, avant d'être évalués et progressivement généralisés à l'ensemble des communes du pays.

Ces ateliers ont permis de présenter les objectifs du programme, ses principaux axes, les mécanismes de mise en œuvre ainsi que les conditions de bénéficiaires, notamment en ce qui concerne le soutien aux initiatives locales à impact durable. L'accent a également été mis sur le renforcement du partenariat entre les collectivités locales et la société civile, ainsi que sur l'amélioration de l'efficacité des interventions de développement au niveau local.

Le programme des ateliers a comporté une présentation détaillée du cadre général du programme ADIL et de son caractère expérimental, un exposé sur la méthodologie d'élaboration et d'exécution des projets de développement, ainsi qu'une explication de la feuille de route de lancement des projets, accompagnée des mécanismes de suivi et d'évaluation.

Les rencontres ont également donné lieu à des débats ouverts portant sur les perspectives de généralisation de cette expérience à l'avenir, au niveau des autres communes, en tenant compte des résultats obtenus et des enseignements tirés de la phase pilote. Les travaux ont été clôturés par une insistance sur l'importance de l'implication des acteurs locaux dans la planification et la mise en œuvre des programmes de développement, la valorisation des expériences réussies, ainsi que la nécessité d'assurer la durabilité des projets, considérée comme une condition essentielle à la généralisation de cette méthodologie à l'échelle nationale.

Aymen D.

AZOUZ NASRI SALUE LE LANCEMENT D'ALSAT-3A

Un nouvel acquis stratégique pour l'Algérie

LE PRÉSIDENT du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a affirmé, hier, que le lancement du satellite Alsat-3A constitue une nouvelle attestation du progrès scientifique et technologique de l'Algérie, saluant un accomplissement majeur au service du développement national. Dans un message publié sur son compte officiel sur la plateforme X, à l'occasion de la mise en orbite du satellite, Azouz Nasri a écrit : «Félicitations à notre chère patrie. Le lancement du satellite Alsat-3A est une nouvelle preuve de l'excellence de l'Algérie et de son avancée scientifique et technologique.» Il a ajouté que cette réussite représente «une nouvelle victoire qui vient s'ajouter à la série d'acquis réalisés par notre pays sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de l'édification de l'Algérie victorieuse».

Pour rappel, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé, jeudi dernier, l'opération de lancement du satellite Alsat-3A, depuis la base de lancement de Jiuquan, au nord-ouest de la République populaire de Chine. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), cette opération s'inscrit dans le cadre de la consolidation et du développement des capacités nationales dans le domaine de la surveillance satellitaire, et dans la concrétisation du partenariat entre l'Agence spatiale algérienne (ASAL) et la Société chinoise des sciences et des technologies aérospatiales.

La cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables militaires, de cadres du MDN et de l'état-major de l'ANP, ainsi que de l'ambassadeur de Chine en Algérie, du directeur général de l'ASAL et de l'attaché de défense près l'ambassade de Chine à Alger. Le lancement d'Alsat-3A, couronné de succès, permettra à l'Algérie de disposer de données satellitaires à très haute résolution dédiées à l'observation, renforçant ainsi ses capacités en matière de renseignement géospatial, de cartographie et de modélisation numérique du terrain. Le MDN a rappelé que l'Algérie avait procédé, en 2002, au lancement de son premier satellite d'observation de la Terre, Alsat-1, suivi par Alsat-2A en 2010 et Alsat-2B en 2016. Fruit de la contribution d'experts algériens, ce nouveau satellite constitue un acquis stratégique supplémentaire, confirmant les efforts constants de l'État pour maîtriser les technologies spatiales et renforcer la souveraineté nationale dans ce domaine de pointe.

A. D.

DÉVELOPPEMENT LOCAL À BÉJAÏA

1 900 milliards de centimes accordés à la wilaya

UN MONTANT de 1900 milliards de centimes a été accordé à la wilaya de Béjaïa au titre d'autorisation d'engagement pour la réalisation des projets inscrits dans plusieurs secteurs au titre de l'exercice 2026. «Cette somme colossale devrait être consacrée à la réalisation de 104 opérations touchant de nombreux secteurs d'activité, à leur tête les secteurs des travaux publics pour lequel a été consacré un montant astronomique de 1300 milliards de centimes», a indiqué le wali de Béjaïa Kamel Eddine Karbouche lors d'une émission animée par Radio locale. Le wali a ajouté qu'»il s'agit du montant le plus consistant au niveau national dont a bénéficié la wilaya», faisant observer ensuite que «le montant alloué au secteur des travaux publics devrait être consacré à la concrétisation de 37 opérations touchant l'aménagement des routes, les ports et l'aéroport».
Le chef de l'exécutif a annoncé, dans le même sillage, le début très prochainement des travaux d'aménagement du deuxième tunnel de Kherrata et la fermeture de la moitié de ce dernier ainsi que le tronçon compris entre Taskariout jusqu'à Henouz, localité Chaâbet Lakhra. Il a, également, fait savoir que «le choix d'une entreprise est engagé aussi pour la réhabilitation du troisième tunnel». Selon le directeur des travaux publics qui intervenait aussi sur la Radio locale «103 opérations d'entretien et de réfection du réseau routier seront menées durant le premier trimestre de l'année en cours». Ces actions devraient toucher, a-t-il précisé, «le traitement des affaissements, des glissements de terrain et la réfection des tronçons de routes délabrées, que ce soit les routes nationales ou chemin de wilaya». Au moins 71 opérations concernent les chemins de wilaya et 31 autres seront menées sur les routes nationales, a-t-il précisé.
Dans son intervention, M. Karbouche a fait, également, savoir que le secteur de l'éducation nationale a été doté d'une enveloppe financière de plus dépassant les 190 milliards de centimes pour la réalisation d'une dizaine de groupes scolaires en 2026. Le secteur de l'hydraulique ou des ressources en eau a, également, bénéficié aussi de plusieurs autorisations d'engagement pour le financement de 27 opérations durant l'année 2026. Un montant très important a aussi été accordé à ce secteur. Le premier responsable de la wilaya a, par ailleurs, annoncé «la poursuite des travaux de réaménagement de la RN9 jusqu'à Darguina et très prochainement le début des travaux d'aménagement de la RN9 entre Aokas et Souk El-Tennine».

N. Bensalem

PÉTROLE

Le Brent finit la semaine à plus de 64 dollars

LES COURS du pétrole ont rebondi légèrement à la clôture du marché vendredi après avoir chuté la veille, poussés par les risques géopolitiques persistant selon les analystes, le Brent de la mer du Nord ayant grapillé 1,19% à 64,52 dollars. Vers 17h 00 GMT, le baril de WTI nord-américain prenait 1,20% à 59,90 dollars.
De leur côté, les Bourses mondiales évoluaient prudemment vendredi, en l'absence de catalyseur immédiat, les investisseurs gardant un œil attentif sur le contexte géopolitique.

S. N.

FINANCE ISLAMIQUE

Intérêt croissant pour les Sukuk

Alors que l'Algérie amorce l'introduction des Sukuk souverains, ces instruments de la finance islamique suscitent un intérêt croissant comme alternative au crédit bancaire classique. Fondés sur l'adossement à des actifs réels et conformes aux principes de la charia, les Sukuk ouvrent de nouvelles perspectives de financement pour l'État, les banques et les entreprises. C'est ce qu'a indiqué le président de la Commission finance islamique à l'ABEF et chef de Division finance islamique au CPA, Mazari Sofiane, sur le cadre réglementaire, les enjeux et les perspectives de développement de ces instruments en Algérie.



Une alternative au crédit classique.

Utilisés en finance islamique, les Sukuk sont souvent comparés aux obligations classiques, à la différence qu'ils ne reposent pas sur le paiement d'intérêts, interdit par la charia. Concrètement, l'investisseur ne prête pas de l'argent contre un taux d'intérêt, mais acquiert une part d'un actif réel ou d'un projet (un bâtiment, une infrastructure ou un équipement) et perçoit des revenus issus de son exploitation, sous forme de loyers ou de bénéfices. Les Sukuk permettent ainsi aux États, aux banques et aux entreprises de se financer tout en respectant les principes de la finance islamique et en offrant aux investisseurs une alternative éthique aux placements traditionnels.
Concernant leur introduction en Algérie, M. Mazari a expliqué qu'il convient de distinguer entre les Sukuk souverains et les Sukuk corporatifs. Les Sukuk souverains émis par l'État disposent désormais d'un cadre réglementaire récemment adopté, a-t-il souligné dans un entretien accordé à la revue de l'Assurance. En revanche, a-t-il poursuivi, les Sukuk destinés aux entreprises nécessitent encore des adaptations du Code de commerce afin de leur offrir une base juridique solide. Si le cadre légal des Sukuk souverains est en place, l'écosystème reste à compléter, notamment à travers le développement d'un marché secondaire, ainsi que l'adaptation des dispositifs fiscaux, comptables et opérationnels, indispensables à un fonctionnement fluide, de l'avis de M. Mazari.
La réglementation actuelle précise les conditions d'émission des Sukuk souverains et les formes autorisées par la charia, telles que l'Ijara, la Moudaraba ou la Moucharaka. Elle encadre également la désignation du conseiller charaïque et les mécanismes de souscription. Le modèle choisi par les pouvoirs publics ne repose pas sur un véhicule financier spécifique (SPV), contrairement à ce qui se pratique dans de nombreux pays. Cette option vise à simplifier la mise en œuvre tout en garantissant la conformité aux principes de la finance islamique, à l'image de pays comme le Qatar, la Malaisie ou la Turquie.
Les Sukuk présentent également un intérêt particulier pour le financement des petites et moyennes entreprises. Ils constituent une alternative au crédit bancaire classique, notamment pour les projets à fort potentiel. À travers des Sukuk d'entreprise ou de projet, les PME pourraient accéder à des financements plus souples, notamment dans le cadre de partenariats public-privé ou de plateformes sectorielles. Cette évolution suppose toutefois un cadre juridique et fiscal adapté, ainsi qu'un renforcement de l'éducation financière. Parmi les principaux défis liés à l'introduction des Sukuk en Algérie figure la nécessité d'instaurer la confiance, aussi bien du côté des investisseurs que des émetteurs. Le développement d'un marché secondaire liquide, l'intégration de ces instruments dans les systèmes bancaires et boursiers, ainsi que l'harmonisation des règles fiscales et comptables sont également essentiels pour garantir un traitement équitable entre les Sukuk et les instruments financiers conventionnels.
À court terme, l'émission de Sukuk pourrait concerner, au-delà du Trésor public, les banques à fenêtres islamiques, les banques entièrement islamiques et les compagnies Takaful. Cette diversification permettrait d'élargir l'offre d'instruments financiers et de mieux répondre aux attentes des investisseurs recherchant des produits conformes à la charia.

Rim Boukhari

MINE DE PHOSPHATE DE BLED EL-HEDBA

Le projet de voie ferrée avance à grands pas

LES TRAVAUX de construction de la ligne ferroviaire minière contournant la ville de Tébessa, sur 43 km, progressent rapidement. Destinée au transport du phosphate depuis la mine de Bled El-Hadba (dans la wilaya de Tébessa) jusqu'au port d'Annaba, cette infrastructure affiche un taux d'avancement de 71 %.
Ce tronçon, qui traverse les communes de Tébessa, Bekkaria et El Ma Labiod, permettra, une fois opérationnelle, d'éviter que les wagons chargés de minerai ne pénètrent dans le centre urbain, réduisant ainsi les nuisances sonores et la pollution de l'air pour les habitants, selon les services de la wilaya de Tébessa.
Les autorités locales ont souligné que le rythme des travaux reste «élevé», dans le but de réceptionner le segment de 43 km dans les délais prévus et de mettre la ligne en exploitation «avant la fin de l'année 2026».
Par ailleurs, les travaux de renouvellement et de modernisation de la ligne reliant Bled El-Hadba, à l'extrême sud de Bir El Ater, à la région de Oued Kebrit (wilaya de Souk Ahras) sont «entièrement achevés» et n'attendent plus que les essais préliminaires.
La wilaya a également précisé que les chantiers de construction de huit gares de voyageurs le long de cette ligne avancent à un rythme «rapide». Deux autres gares supplémentaires verront prochainement le lancement de leurs travaux. Ces infrastructures devraient contribuer à dynamiser l'activité économique de la région tout en facilitant les déplacements des citoyens.
Ce projet, dont la construction a débuté le 24 mars 2024, a été confié à un consortium algéro-chinois qui s'est engagé à respecter les délais de réalisation, cela d'autant qu'il représente «un élément clé du programme intégré de phosphate» visant à développer et exploiter les réserves de phosphate du pays.
Insistant sur les délais, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, avait mis l'accent sur l'importance que «les hautes autorités du pays accordent à ce projet» lors des multiples visites rendues aux wilayas concernées par cette ligne ferroviaire, considérée comme un maillon essentiel du processus de diversification de l'économie nationale, qui doit s'affranchir du seul secteur des hydrocarbures.
Afin de réaliser les objectifs tracés, le ministre avait également annoncé des mesures urgentes, notamment la création d'un comité de travail et de suivi au niveau central pour garantir un suivi rigoureux, en sus de l'établissement d'un calendrier précis pour être à jour avec les réalisations sur le terrain.
Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accorde un grand intérêt à ce projet. A maintes reprises, il a souligné le caractère stratégique du projet intégré de phosphate de Bled El-Hadba, précisant que la production annuelle passera de 2 à 2,5 millions de tonnes pour atteindre 10,5 millions de tonnes, renforçant ainsi la souveraineté nationale à travers la production d'engrais.
D'autres projets d'envergure sont également attendues prochainement, à l'instar du gisement de zinc et de plomb de Tala Hamza-Oued Amizour à Béjaïa, qui avance à grands pas, en sus de la mine de fer de Gara Djebilet, dont la phase des essais techniques de sa ligne minière Béchar – Tindouf – Gara-Djebilet a été effectuée avec succès, avant la mise en service effective de cette ligne stratégique, prévue pour la fin du mois de janvier.

R. B.

EXPORTATIONS

Les entreprises algériennes confirment leur compétitivité

L'exportation fait désormais partie du plan de développement des entreprises, de plus en plus nombreuses à placer leurs produits sur plusieurs marchés étrangers pourtant compétitifs. Elles ambitionnent surtout de renforcer leur présence sur les marchés extérieurs. Des expériences qui ont été présentées à l'occasion de la première édition du Salon national des produits algériens exportés qu'a abrité, quatre jours durant, le Centre des Conventions d'Oran, et qui a été une occasion d'exposer les capacités d'exportation du Made in Algeria.

Ce n'est plus une orientation. La diversification des exportations est devenue une réalité. Preuve en est le nombre croissant des entreprises exportatrices activant dans différents secteurs d'activités. Le Salon national des produits algériens (SNEPAL), première manifestation du genre, a constitué un espace où a été exposé une multitude de produits algériens déjà présents sur les marchés internationaux, continentaux et régionaux.

Selon le ministère du Commerce extérieur, qui a signalé le niveau de maturité atteint par de nombreuses entreprises nationales dans le domaine de l'exportation, le Salon «SNEPAL 2026» a suscité une large satisfaction auprès des visiteurs et des professionnels, au regard de la qualité des entreprises participantes et de la présence de grandes marques algériennes. Des entreprises qui «ont confirmé leur compétitivité, la qualité de leurs produits et leur conformité aux normes internationales, renforçant ainsi l'image du produit algérien sur les marchés extérieurs», a indiqué le ministère du Commerce extérieur dans un communiqué, à l'issue de la clôture de ce rendez-vous.

Des entreprises qui ont exposé leur savoir-faire mais aussi leur expérience à l'export. C'est le cas pour l'entreprise Blue Eva (Beueva), spécialisée dans la fabrication de semelles et de sandales, laquelle a présenté son expérience réussie d'exportation vers le Portugal, et surtout l'ambition de conquérir des marchés africains.



Cap sur la diversification des exportations.

Une expérience qui reflète la qualité du produit algérien et sa capacité à accéder aux marchés européens, et qui confirme que les industries de transformation nationales s'imposent désormais grâce au respect des normes internationales ainsi qu'à l'innovation en matière de design et de fabrication, selon le département du Commerce extérieur. Celui-ci a aussi présenté l'expérience des entreprises algériennes spécialisées dans la fabrication des produits de nettoyage mais aussi dans le cosmétique. Des entreprises qui ont déjà effectué des opérations d'exportation dans plusieurs pays européens et africains, avec l'ambition de renforcer leur présence sur les marchés extérieurs.

«Une expérience qui reflète la compétitivité du produit algérien dans les industries chimiques légères, et qui confirme que la qualité et le respect des normes internationales ont permis aux marques nationales de pénétrer des marchés diversifiés, dans la perspective d'élargir le réseau de clients et d'augmenter le volume des exportations», a indiqué le ministère, qui a fait part de la participation à cette manifestation économique de 200 entreprises algériennes exportatrices issues de divers secteurs.

En plus d'être un espace d'exposition, le SNEPAL a également constitué un espace important de communication directe entre les exportateurs et les acteurs économiques. Il a été aussi un cadre idoine pour des rencontres professionnelles fructueuses, ayant permis d'examiner de nouvelles opportunités de partenariat et d'ouvrir des perspectives pour l'élargissement des exportations nationales.

FORTE ADHÉSION AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX EXPORTATEURS

L'engagement des pouvoirs publics à accompagner et soutenir les opérateurs dans leur démarche d'exportation a été réitéré à cette occasion. «Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations réaffirme sa volonté de poursuivre l'accompagnement des entreprises algériennes exportatrices et de renforcer le positionnement du produit national sur les marchés régionaux, continentaux et internationaux, dans le cadre de la stratégie nationale visant à la diversification des exportations», a souligné la même source.

Une démarche qui encourage de plus en plus d'entreprises à conquérir de nouveaux marchés au-delà des frontières, notamment en Afrique. Cela est démontré par le nombre d'entreprises ayant exprimé leur volonté d'exporter. Selon la Société d'études économiques et de développement des investissements (SEEDI), qui a lancé en janvier 2025 le programme de soutien aux exportateurs «Dzair Export Assistance Programme» pour l'accès aux marchés africains, il a été enregistré l'adhésion de 450 entreprises souhaitant exporter leurs produits. Le directeur de cette société, Hicham Saïdi, a indiqué, dans sa déclaration à l'Agence de presse officielle, que ce programme repose sur un accompagnement global, allant du diagnostic initial de la situation de l'entreprise, aux études approfondies, jusqu'à la formation spécialisée dans les domaines de l'exportation, de la logistique et de la gestion de la chaîne exportatrice.

Le programme se trouve actuellement en phase de maturation, marquée par l'examen approfondi des dossiers des entreprises adhérentes, selon les précisions de ce responsable, qui a affirmé que son lancement effectif interviendra après la deuxième édition de la Conférence africaine sur l'exportation et la logistique, prévue le 21 avril 2026 à Alger. Pour M. Saïdi, le produit algérien a atteint des niveaux appréciables lui permettant de pénétrer les marchés africains, avec la possibilité de poursuivre son développement pour accéder à d'autres marchés mondiaux.

Lilia Aït Akli

PRÉPARATIFS POUR LE RAMADAN

L'UGCAA salue l'approche proactive du gouvernement

LES PRÉPARATIFS anticipés du gouvernement en prévision du mois de ramadan, visant à garantir l'approvisionnement régulier du marché ainsi que la stabilité des prix, continuent de susciter les réactions. L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) salue la démarche proactive du gouvernement, tout en réaffirmant l'engagement des commerçants et artisans et leur contribution à la réussite de ces efforts.

Dans un communiqué rendu public hier, l'UGCAA a salué les mesures et conclusions de la réunion tenue sous la présidence du Premier ministre. «L'Union générale des commerçants et artisans algériens salue l'approche proactive adoptée dans la préparation du mois sacré de ramadan, visant la garantie de la disponibilité des produits de large consommation, la régulation des mécanismes d'approvisionnement et les efforts visant à protéger le pouvoir d'achat du citoyen», a indiqué l'Union général des commerçants.

Dans ce même contexte, elle a réaffirmé l'engagement des commerçants et artisans, ainsi que des professionnels du secteur du transport, à contribuer à la réussite de ces efforts nationaux avec «un esprit de responsabilité et de discipline».



L'UGCAA a par la même occasion renouvelé son engagement à poursuivre les ateliers de travail ouverts visant «à ancrer l'éthique des pratiques commerciales, renforcer la culture de l'intégrité et de la transparence, et promouvoir la sensibilisation professionnelle», de manière à réaliser un équilibre entre les exigences du marché et les droits du consommateur, contribuant ainsi à la construction d'un climat économique sain et stable, a précisé la même source.

L'intérêt accordé par les hautes autorités du pays à ces questions a été en outre souligné.

«Le Premier ministre a affirmé que ces secteurs bénéficient d'un suivi particulier et d'un intérêt direct de la part du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en raison de leur importance stratégique dans le système national et de leur rôle central dans le renforcement de la sécurité économique et la régulation du marché national», a précisé l'Union des commerçants.

Elle ainsi réitéré «sa pleine et constante disponibilité» à s'engager dans toute démarche de réforme sérieuse fondée sur le dialogue, la complémentarité et le partenariat, au service des intérêts des professionnels, renforçant la confiance mutuelle et préservant la stabilité du marché et le pouvoir d'achat du citoyen, notamment lors des périodes sensibles, à l'instar du mois sacré de Ramadan.

Hamid B.

JEUNESSE

Lancement d'un programme national pour 30 000 jeunes

LE MINISTRE de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustafa Hidaoui, a annoncé, hier, le lancement d'un programme national de formation de haut niveau, encadré par des personnalités et compétences nationales de premier plan, au profit de 30 000 jeunes Algériens.
Cette annonce a été faite en marge de sa participation, aux côtés du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine Oualid, à l'ouverture officielle des travaux de la 39e session ordinaire annuelle du Conseil national des Scouts musulmans algériens. Cette session, organisée au Centre scout international de Sidi Fredj, à Alger, est placée sous le nom de « Session du moudjahid, le colonel Mohamed Abdeldjebar dit Hamou ».
Selon le ministre, ce programme s'inscrit dans le cadre de la promotion des mécanismes d'encadrement et de structuration de la jeunesse algérienne, en lui offrant les moyens de valoriser ses compétences, d'accéder à davantage d'opportunités et de participer activement à la vie publique.
Mustafa Hidaoui a précisé qu'il s'agit d'un programme « inédit en Algérie », destiné aux jeunes âgés de 18 à 28 ans, visant à développer leurs capacités, renforcer leurs compétences et consolider leurs convictions, à travers un parcours de formation de haut niveau assuré par des experts nationaux, issus aussi bien de l'intérieur que de la diaspora, ainsi que par des compétences internationales.
Le ministre a expliqué que chaque jeune sélectionné, selon des critères rigoureux, sera appelé à porter une initiative concrète, qui sera mise en œuvre au sein des institutions de jeunesse. Chaque initiative devra mobiliser au moins 30 jeunes, favorisant ainsi un effet multiplicateur et une dynamique collective sur le terrain.
Il a souligné que cette démarche se veut avant tout pragmatique et de proximité, ciblant plusieurs axes prioritaires, notamment la promotion de la participation citoyenne et du volontariat, la protection de l'environnement, ainsi que la lutte contre les effets des changements climatiques.
Ce programme ambitionne ainsi de faire émerger une nouvelle génération de jeunes acteurs, capables d'initier des projets à impact et de jouer un rôle central dans l'édification de la société et la consolidation de la cohésion nationale.

Aymen D.

STATUT PARTICULIER DE L'ÉDUCATION

Le SNTE appelle à une révision profonde

L'avant-projet de révision du décret exécutif n° 24/55, relatif au statut particulier des fonctionnaires de l'éducation, continue de susciter de vives réserves de la part des partenaires sociaux.

Le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) juge ce texte en deçà des engagements pris et incapable, en l'état, de rétablir l'équité au sein du secteur. Pointant du doigt des déséquilibres persistants dans la gestion des carrières et des promotions, l'organisation syndicale appelle à une révision profonde du document afin de l'adapter aux réalités du terrain ainsi qu'aux aspirations légitimes des enseignants.
Après plus de deux mois de rencontres entre les organisations syndicales et la tutelle, censées aboutir à des amendements consensuels du statut particulier, le SNTE estime que les attentes des travailleurs n'ont pas été satisfaites. Dans une correspondance adressée au ministère de l'éducation, le SNTE estime que la révision annoncée devait corriger des injustices structurelles touchant plusieurs corps et grades, notamment en matière de promotion et d'intégration.
Or, le document présenté maintiendrait, selon la même source, des formes de discrimination ayant déjà suscité une large contestation dans le secteur. Le SNTE rappelle que la stabilité du plus grand secteur de la Fonction publique passe par un statut équitable et un régime indemnitaire juste, conformément aux engagements répétés du président de la République, qui a qualifié l'éducation de secteur stratégique pour l'Algérie nouvelle.
Pour le syndicat, la réforme pédagogique et la modernisation des programmes ne peuvent aboutir sans la clôture définitive du dossier du statut particulier et du régime indemnitaire. « La force du système éducatif repose avant tout sur la reconnaissance du volet professionnel, avec l'enseignant au cœur du dispositif », souligne le SNTE, qui considère que la responsabilité incombe désormais au ministère pour honorer ses engagements.
Le syndicat affirme également que même une multiplication des amendements, plus de quarante sont évoqués, restera insuffisante tant qu'une révision du statut général de la fonction publique ne tiendra pas compte de la spécificité des métiers de l'éducation.
Parmi les principales revendications, figure l'unification de la classification entre les corps de l'enseignement, de l'inspection et de l'administration, au moins entre les cycles primaire et moyen. Le SNTE déplore une incohérence persistante, bien que la formation exigée soit de cinq ans pour les enseignants des deux paliers, les perspectives de carrière diffèrent, le primaire plafonnant à un grade inférieur lors de la promotion au poste de directeur. Une situation jugée injuste et contraire aux aspirations des enseignants du primaire.



De vives réserves.

Le communiqué met particulièrement l'accent sur la situation des enseignants principaux et formateurs comptant moins de quatre ans d'ancienneté dans leur grade. Selon le SNTE, ces derniers subissent une véritable atteinte à leurs droits, à savoir déclassement, annulation de réussites obtenues par concours officiels et perte d'avantages garantis par l'ancienne législation. L'imposition d'une condition d'ancienneté de quatre ans, appliquée exclusivement à cette catégorie, est qualifiée de discrimination flagrante, d'autant plus que d'autres corps ont bénéficié d'intégrations sans condition. Le syndicat appelle à l'annulation de cette mesure et l'intégration immédiate dans les grades mérités.
L'autre point de discorde évoqué par le SNTE est la condition de « 15 ans en qualité de fonctionnaire », reprise dans plusieurs articles de l'avant-projet. Le SNTE dénonce un terme vague, susceptible de devenir un instrument d'exclusion faute de précisions claires. Le texte ne définit ni la nature de l'ancienneté prise en compte, ni la nécessité de continuité, ni la date de référence pour le calcul de cette période.
Par ailleurs, le SNTE évoque « une série de manquements », notamment l'absence d'intégration automatique des fonctionnaires dans les nouveaux grades ainsi que le manque de perspectives d'évolution vers les grades supérieurs pour la majorité des corps. Sur le plan réglementaire, l'organisation regrette l'inexistence de dispositions protégeant juridiquement les enseignants et s'oppose fermement au maintien des formations obligatoires, étalées sur quatre à sept ans, malgré le refus unanime des partenaires sociaux.
Le syndicat déplore également un système de promotion basé sur l'ancienneté plutôt que sur la performance, privant ainsi les enseignants principaux et formateurs totalisant moins de 15 ans de service de leurs droits. Enfin, la contestation porte sur le refus de réduire l'âge de la retraite, la limitation de l'effet rétroactif à l'année 2025, ainsi que sur des incohérences flagrantes concernant le grade et le régime indemnitaire des inspecteurs des cantines.
Le SNTE espère, enfin, que ces observations trouveront une oreille attentive auprès des décideurs du ministère. Le syndicat réaffirme que seule une révision profonde, équitable et conforme aux engagements pris permettra de restaurer la confiance et de rendre justice aux travailleurs de l'éducation nationale.

Lynda Louifi

RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS

Un nouveau concours annoncé pour 2026

LE MINISTRE de l'Éducation nationale, Mohamed Sghir Saâdaoui, a annoncé hier l'organisation d'un nouveau concours de recrutement au profit des enseignants au titre de l'année 2026, en plus d'autres concours professionnels destinés aux différents corps du secteur éducatif. S'exprimant lors du lancement de la première épreuve éliminatoire de la troisième édition des Olympiades algériennes de mathématiques, organisée au CEM des Frères Omrani à Alger, le ministre a précisé qu'« un autre concours sera organisé ultérieurement au titre de 2026 en faveur des enseignants ». Il a également fait état de la programmation d'un concours professionnel pour les autres catégories relevant du secteur de l'éducation.
Selon le ministre, cette démarche vise essentiellement à renforcer l'encadrement pédagogique au sein des établissements scolaires. « L'objectif est de combler les besoins du secteur et de doter nos institutions éducatives des compétences nécessaires », a-t-il souligné, insistant sur l'importance de garantir la continuité et la qualité de l'enseignement à travers l'ensemble du territoire national. Abordant le concours de recrutement récemment organisé, Saâdaoui a rappelé qu'il a enregistré la participation de plus d'un million de candidats. Ce concours concernait 40 500 postes d'enseignants, répartis sur les trois cycles de l'enseignement, primaire, moyen et secondaire.
Dans ce cadre, le ministre a également apporté des précisions concernant le concours de recrutement des enseignants sur la base du diplôme. Il a indiqué que l'entretien oral se déroulera le 21 février prochain et qu'il sera entièrement numérisé, une mesure visant à renforcer la transparence, la traçabilité et l'égalité des chances entre les candidats.
Le ministre a, par ailleurs, tenu à rassurer les postulants quant au déroulement du processus. Il a affirmé que l'ensemble des préoccupations des candidats a été pris en charge à travers un suivi quotidien destiné à répondre à leurs interrogations. « Le concours doit se dérouler dans un climat de transparence et de clarté afin de garantir une compétition équitable », a-t-il insisté.
Par cette annonce, le ministère de l'Éducation nationale, faut-il le souligner, réaffirme sa volonté de renforcer le système éducatif national par un recrutement régulier et encadré, répondant aux besoins réels du terrain.
Évoquant les Olympiades algériennes de mathématiques, le ministre a salué le parcours des élèves algériens dans ce domaine au cours des dernières années.
Il a rappelé que les élèves du secteur ont honoré l'Algérie en décrochant plusieurs médailles lors de compétitions internationales, confirmant ainsi le potentiel scientifique des jeunes talents nationaux.
Dans ce contexte, Mohamed Seghir Saâdaoui a révélé que la troisième édition des Olympiades algériennes de mathématiques a enregistré une participation exceptionnelle, avec 284 307 participants, répartis sur 1 003 centres à travers le territoire national, traduisant l'intérêt croissant des élèves pour les disciplines scientifiques et l'engagement du secteur en faveur de l'excellence scolaire.

Lynda L.

SELON L'EX-SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OTAN

L'Occident doit renouer le dialogue avec la Russie

Dans une interview, Jens Stoltenberg a appelé les pays occidentaux à renouer le dialogue avec Moscou. Selon lui, des discussions sont nécessaires sur le conflit en Ukraine, mais aussi sur le contrôle des armements. Un changement de ton notable de la part de l'ancien chef de l'OTAN, qui avait jusqu'ici adopté une ligne dure face à la Russie.

Jens Stoltenberg, ancien secrétaire général de l'OTAN et actuel ministre norvégien des Finances, estime que l'heure est venue pour les capitales occidentales de reprendre le dialogue avec la Russie. Dans un entretien publié le 17 janvier par Der Spiegel, il a plaidé pour que l'on parle à Moscou « comme avec un voisin ». L'ex-chef de l'Alliance atlantique avance trois raisons pour justifier ce retour au dialogue. D'abord, il juge indispensable d'aborder avec la Russie la question de la fin des hostilités en Ukraine, à l'image des discussions menées entre les États-Unis et d'autres partenaires. Ensuite, il évoque la nécessité de reconstruire un cadre international de contrôle des armements. Enfin, il insiste sur l'évidence géographique : la Russie est un voisin direct de l'Europe, et à ce titre, le dialogue est inévitable. Une Russie constante, des Européens divisés Il a rappelé que même aux heures les plus tendues de la guerre froide, les grandes puissances étaient parvenues à limiter l'usage des armes nucléaires. Interrogée par le média russe, la porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Maria Zakharova, a souligné que la position de Moscou sur le conflit ukrainien est parfaitement connue et n'a pas varié. Elle a confirmé que la Russie restait prête à un dialogue d'égal à égal, tout en déplorant l'absence totale de volonté de la part des pays européens. Ce changement de ton de Jens Stoltenberg s'inscrit dans un mouvement plus large observé ces dernières semaines en Europe. Emmanuel Macron avait déjà évoqué fin décembre la nécessité de renouer le contact avec Vladimir Poutine. La Première ministre italienne Giorgia Meloni a, elle aussi, appelé à « parler avec Moscou ». Le chancelier allemand Friedrich Merz a pour sa part déclaré que la Russie restait « le plus grand voisin de l'Europe » et qu'il était temps de rétablir un semblant d'équilibre dans la région. Moscou a salué ces évolutions. Le 16 janvier, le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov, a confirmé que Moscou percevait des signaux positifs émanant de Paris, Rome et Berlin. Il a toutefois précisé qu'un dialogue existait actuellement avec Washington, mais restait inexistant avec Bruxelles. Une réalité qui souligne l'isolement diplomatique croissant de l'Union européenne. Sans les États-Unis, le retour au réalisme Dans son entretien, Jens Stoltenberg est également revenu sur sa propre expérience avec la Russie. Il a évoqué ses premiers échanges avec Vladimir Poutine au début des années 2000, à l'époque où il dirigeait le gouvernement norvégien. À cette période, des accords avaient été conclus sur l'énergie et la délimitation des frontières. « Nous sommes aujourd'hui très loin de cela », a-t-il reconnu, tout en appelant à ne pas renoncer au dialogue. Jens Stoltenberg a mis en garde contre un possible retrait des États-Unis de l'OTAN, ce qui affaiblirait considérablement le lien transatlantique. Ce scénario, désormais envisagé ouvertement, provoque un malaise croissant chez les dirigeants européens, qui se retrouvent face à leurs propres responsabilités, sans la protection américaine. Dans ce contexte de divisions internes et d'incertitude stratégique, les appels à engager un dialogue avec la Russie se multiplient. Même ceux qui, hier encore, adoptaient une ligne dure à l'égard de Moscou semblent désormais rattrapés par la réalité. À mesure que l'influence de Washington se fait plus lointaine, l'Europe redécouvre qu'aucune stabilité n'est possible sans la Russie.



R. I.

LIBAN

Israël intensifie ses frappes dans la Békaa et le Sud

L'ARMÉE sioniste a mené plusieurs frappes aériennes dans la Békaa et le Sud libanais, parfois après des avis d'évacuation. Les attaques visent des infrastructures présumées du Hezbollah malgré le cessez-le-feu en vigueur. Beyrouth dénonce des frappes mettant en danger écoles et civils, et appelle à une pression internationale. L'aviation israélienne a mené, le 15 janvier, deux séries successives de frappes dans la Békaa-Ouest, visant les localités de Sohmor puis de Machghara, après avoir appelé les habitants à évacuer plusieurs bâtiments. Quatre secteurs ont été touchés sans faire de blessés, marquant la troisième opération de ce type depuis le début du mois. Ces frappes interviennent alors qu'Israël accentue sa pression pour obtenir un désarmement rapide du Hezbollah sur l'ensemble du territoire libanais. Des établissements scolaires touchés À Sohmor, deux bâtiments situés à plus d'un kilomètre l'un de l'autre ont été totalement détruits plus d'une heure après les avis d'évacuation. L'un abritait des logements, tandis qu'une école publique voisine de l'autre a subi d'importants dégâts matériels. À Machghara, deux autres immeubles ont été bombardés selon le même schéma. Le porte-parole arabophone de l'armée israélienne, Avichay Adraee, a affirmé que ces sites constituaient des « infrastructures militaires du Hezbollah », diffusant des cartes appelant les civils à s'éloigner d'au moins 300 mètres. En soirée, des frappes supplémentaires ont visé les hauteurs de Hermel, dans la région de Ras el-Assi, cette fois sans avertissement préalable. L'armée israélienne a également revendiqué des attaques contre des dépôts d'armes du Hezbollah dans le sud du Liban, assurant avoir pris des mesures pour limiter les dommages aux civils. Ces opérations sont justifiées par Israël comme des réponses à des « violations répétées » de l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur en novembre 2024. La ministre libanaise de l'Éducation, Rima Karamé, a dénoncé des frappes menaçant directement des établissements scolaires, appelant la communauté internationale à intervenir pour protéger les écoles et les zones résidentielles. Parallèlement, des incursions israéliennes ont été signalées dans le caza de Marjeyoun et à Bint Jbeil, avec des destructions ciblées, des bombes sonores et des frappes de drones, affectant notamment les réseaux de communication. Malgré la trêve, Israël poursuit ses opérations au Sud-Liban et dans la Békaa, tandis que le Hezbollah, engagé à se retirer au sud du Litani, refuse toujours de désarmer sur le reste du territoire, conformément à la résolution 1701 de l'ONU.

R. I.

FROID EXTRÊME ET STOCKS EN BAISSE

Les prix du gaz flambent en Europe

LES PRIX du gaz en Europe ont fortement augmenté ces derniers jours sous l'effet du froid exceptionnel et de la hausse rapide de la demande. Le niveau des stocks a reculé de manière significative, alimentant les inquiétudes quant à l'approvisionnement et à la capacité de reconstitution des réserves pour la prochaine saison. Les prix du gaz en Europe sont en forte hausse depuis plus d'une semaine. En quelques jours, les cotations ont progressé de 33 %, dont près de 30 % depuis le début de la semaine. Une telle dynamique pourrait faire de la période actuelle la semaine la plus marquante en termes de croissance depuis plus de deux ans, une situation inédite depuis l'automne 2023. Cette flambée s'expliquerait d'abord par des conditions météorologiques froides sur une large partie du continent, selon Bloomberg. La baisse brutale des températures a entraîné une augmentation de la demande de chauffage, aussi bien pour les ménages que pour les entreprises. En conséquence, les retraits de gaz dans les stocks européens se sont accélérés, faisant chuter leur niveau de remplissage à moins de 52 %. En outre, une configuration atmosphérique rare pourrait provoquer une nouvelle vague de froid de grande ampleur à la fin du mois de janvier. Ce phénomène modifierait les flux de vents et faciliterait l'arrivée d'air glacial depuis l'est du continent, affectant principalement l'Europe orientale. Un tel scénario risquerait de soutenir encore la hausse des prix du gaz. La situation est d'autant plus sensible que ce refroidissement pourrait coïncider avec des baisses de température simultanées en Asie, en Amérique du Nord et au Canada, accentuant la concurrence mondiale pour le gaz naturel liquéfié. En France, la mise à l'arrêt de certains réacteurs nucléaires en début de semaine a également contribué à renforcer la dépendance au gaz, ajoutant une pression supplémentaire sur le marché. À cela s'ajoutent des inquiétudes géopolitiques, notamment liées à un risque d'interruption des flux de gaz iranien transitant vers la Turquie, dans un climat de tensions internes. Selon les données sectorielles, les stocks de gaz de l'Union européenne n'étaient remplis qu'à 51,9 % à la mi-janvier, soit un niveau nettement inférieur à celui observé un an plus tôt. Cette diminution rapide des réserves alimente les craintes quant à la capacité de l'Europe à reconstituer des stocks suffisants pour la prochaine saison, dans un environnement déjà marqué par une forte volatilité des prix.

R. I.

BENI-ABBES

Des études de réalisation de l'aéroportuaire

LES ÉTUDES techniques pour la réalisation d'un aéroport international mixte à Beni-Abbès se poursuivent actuellement, dans l'objectif de doter cette wilaya d'une infrastructure aéroportuaire pouvant stimuler son développement. C'est ce qu'a annoncé le chef de l'exécutif de cette wilaya.
Les études pour la concrétisation de ce projet ambitieux se poursuivent, avant le lancement de sa réalisation, dans le cadre des opérations de développement dont a bénéficié la région, a précisé le wali de Beni-Abbes, Ali Moulay.
Ces études, confiées à la société publique algérienne d'études d'infrastructures (Saeti), portent principalement sur l'identification des travaux publics et d'infrastructures de base à réaliser dans cet aéroport, notamment les pistes d'envol, les voies de circulation (taxiways), les aires de trafic, les bretelles d'accès, les passerelles pour avions et les systèmes de balisage lumineux et d'autres annexes nécessaire à ce genre d'infrastructure aéroportuaire, et ce, conformément aux standards internationaux, selon la direction locale des Travaux publics et des infrastructures de base.
Pour sa part, l'Établissement de gestion des services aéroportuaires (EGSA-Oran), dans le but de la réalisation de cet aéroport, avait précédemment lancé un concours national d'architecture pour la conception architecturale de la zone terminale de ce futur aéroport international.
Auparavant, les services compétents de la wilaya de Beni-Abbes avaient dégagé une assiette foncière de 3.430 hectares pour l'implantation de cette importante infrastructure aéroportuaire dans la région de Z'ghmara, à environ 40 km au Sud-ouest de Beni-Abbes, a-t-on rappelé.

R. R.

RÉHABILITATION DU PLATEAU DE LALLA SETTI DE TLEMCEN

Plus de 70 millions de DA alloués

LA WILAYA de Tlemcen modernise le plateau de Lalla Setti, afin de booster le secteur du tourisme. Une enveloppe financière de 75 millions de DA a été allouée pour la réhabilitation du parc touristique situé sur les hauteurs de la wilaya. C'est ce qu'ont indiqué ces services.
Ce projet, financé par le Fonds de soutien au développement social et économique des collectivités locales, concerne les travaux de réhabilitation des aires de jeux, le renouvellement du mobilier urbain, l'aménagement des espaces verts, l'amélioration de l'éclairage public, ainsi qu'à la remise à niveau du système des fontaines. Il prévoit également l'extension du système d'irrigation du lac et la réalisation de jeux d'eau au niveau de la terrasse.
La même source a ajouté que l'ensemble de ces opérations a déjà été lancé et que leur réception est prévue pour la fin du premier trimestre de l'année en cours, dans le but de renforcer la qualité des services publics offerts par cette infrastructure touristique.
Par ailleurs, les travaux de maintenance du téléphérique se poursuivent, depuis le mois de mars dernier. Ils portent sur la réhabilitation des pylônes et des câbles selon des normes techniques élevées, en raison du dépassement de la durée d'exploitation technique autorisée, estimée à 24.000 heures, conformément aux normes internationales de sécurité et de sûreté.
Le téléphérique devra entrer de nouveau en service à la fin du premier semestre de l'année en cours, avant le lancement de la prochaine saison estivale.

R. R.

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR SANITAIRE DE MÉDÉA

Des études pour la réalisation d'établissements hospitaliers

Dans le cadre de l'amélioration du secteur sanitaire de Médéa, des études de réalisation de nouveaux établissements hospitaliers, inscrits au profit du secteur de la santé dans la wilaya, sont en cours. C'est ce qu'a fait savoir, hier, la direction locale de la santé (DSP).



A cette occasion, Mohamed Zohir Hadj Sadok, directeur local de la santé a indiqué que ces études concernent deux hôpitaux d'une capacité de 60 lits chacun, qui seront implantés dans les communes de Souagui et Sidi-Naamane, ainsi qu'un hôpital spécialisé dans les maladies de la tête et du cou (ORL et Cervico Faciale), d'une capacité également de 60 lits, localisé à Médéa.
Précisant que le lancement de la phase de construction de ces établissements hospitaliers interviendra dès la finalisation des études et l'approbation des plans d'exécution par les structures spécialisées du ministère de la Santé.
Le même responsable a annoncé, en outre, l'inscription, pour l'exercice 2026, d'une étude pour la réalisation d'un hôpital de remplacement de 120 lits, à Ksar El-Boukhari, et d'un hôpital de 60 lits au niveau de la commune de Chahbounia.
M. Hadj Sadok a également révélé l'inscription d'un projet de construction de polycliniques dans les communes de Khems Djouamaa et Bir Benabed, qui permettront d'élargir la couverture sanitaire dans la partie est de la wilaya et d'assurer une meilleure prise en charge des patients.
Le secteur de la santé a été renforcé, en 2025, par l'ouverture de cinq nouvelles polycliniques localisées à Mihoub, Tlet Douairs, Maghraoua et Ksar El-Boukhari, ainsi que de deux autres structures, l'une dans le quartier de « Zobra », et l'autre dans la cité « Feidh Lahmar », situés dans la commune Ksar El-Boukhari, a-t-il rappelé.
Il a également souligné l'entrée en service de six salles de soins de proximité, dont quatre ont fait l'objet de travaux de réhabilitation menés dans le cadre de la mise à niveau des structures sanitaires de base.

R. R.

JOURNÉE NATIONALE SUR LA MÉDECINE DU SPORT À ORAN

Près de 250 spécialistes au rendez-vous

L'ASSOCIATION nationale algérienne de médecine du sport, en collaboration avec le service de chirurgie orthopédique et traumatologique « Fellaoucen » du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, organise la 1ère journée nationale sur la médecine et traumatologie du sport, le 22 janvier en cours. C'est ce qu'a indiqué le président de cette association.
Pas moins de 250 spécialistes nationaux et internationaux de la médecine du sport prendront part à cette manifestation et évoqueront les dernières nouveautés en matière de médecine du sport au niveau mondial et les défis au niveau national, a précisé à l'APS Dr. Hichem Allam.
L'Association tunisienne de médecine du sport et le Centre national de médecine du sport tunisien seront présents comme invités d'honneur, avec la présence de membres du Bureau international de la médecine du sport, ainsi que des experts en chirurgie orthopédique et de rééducation au niveau national. Cette manifestation, qui vise à promouvoir la médecine du sport au niveau national, afin d'atteindre des niveaux mondiaux, comporte plusieurs axes tels que « la traumatologie du sport », « l'enfant et le sport», « la lutte anti-dopage », « la loi dans la médecine du sport » et autres. Le président de l'association a indiqué que, lors de cette manifestation, une liste de recommandations sera remise aux ministères des Sports et de la Santé afin de soutenir et renforcer les équipes médicales dans les différents clubs sportifs algériens dans toutes les disciplines, pour inclure d'autres spécialités comme la médecine de rééducation, la médecine du sport, la science de la nutrition sportive, la psychologie du sport et autres.

R. R.

HOMMAGES ET DISTINCTIONS AU CŒUR DU RENDEZ-VOUS

Promouvoir la lecture et valoriser la création, enjeux du Forum du livre

La promotion de la lecture a été, mercredi, au centre du forum du livre organisé à Alger.



La rencontre a réuni auteurs, éditeurs et acteurs du champ culturel autour d'un même objectif celui de la valorisation de la création et la consécration de la culture de reconnaissance envers les figures de la pensée et de l'imaginaire qui ont contribué à bâtir le capital symbolique national. Les travaux de ce rendez-vous se sont tenus à l'hôtel Sheraton, sous la présidence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda.

Dans son allocution, la ministre a rappelé que le livre demeure un espace ouvert de connaissance et de dialogue, un refuge humain fondé sur la conscience et l'esthétique. Elle a souligné que cette rencontre s'inscrit dans la stratégie du ministère visant à instaurer des traditions culturelles qualitatives, à même de réhabiliter le livre comme pilier essentiel de la construction de la conscience individuelle et collective.

Mme Bendouda a insisté sur la nécessité d'impliquer l'ensemble des intervenants de la chaîne du livre, créateurs, éditeurs, artisans et diffuseurs. Elle a appelé à l'adoption d'une nouvelle approche fondée sur une évaluation objective de la réalité de l'édition et l'anticipation de ses perspectives de développement, en phase avec les mutations que connaît l'industrie du livre, tant sur support papier que numérique.

Elle a également mis l'accent sur l'élaboration d'une nouvelle stratégie nationale pour la filière du livre, prenant en compte les défis actuels et valorisant les efforts culturels déployés. La ministre a réaffirmé l'engagement de son département à soutenir les programmes d'édition, renforcer la présence du livre dans les bibliothèques, les clubs de lecture et les espaces culturels, et accompagner les initiatives visant à rapprocher le livre du lecteur.

Moment de recueillement et de fidélité à la mémoire nationale, la



ministre a rendu hommage au moudjahid et historien disparu Mohamed Harbi, saluant son parcours intellectuel et militant ainsi que sa contribution majeure à l'écriture de l'histoire contemporaine de l'Algérie.

Le Forum du livre a également été marqué par la distinction de plusieurs créateurs, hommes et femmes, lauréats de prix internationaux, en reconnaissance de leur apport au rayonnement culturel algérien. Un hommage symbolique a été rendu à l'écrivaine, militante et ancienne ministre Z'hor Ounissi, pour l'ensemble de son parcours et son rôle pionnier dans la consolidation des valeurs humaines et nationales au sein de la littérature algérienne.

Des communications scientifiques, des lectures poétiques et des prestations artistiques ont ponctué les travaux du forum, reflétant la diversité des expressions culturelles nationales.

A. B.



EDITION

Parution d'une publication collective sur les évènements de Gueltat Sidi-Saad

UNE PUBLICATION collective sur les évènements de Gueltat Sidi-Saad (Laghouat) du 8 janvier 1961, vient de paraître sous l'intitulé «épopée du 8 janvier 1961 de Gueltat Sidi-Saad : contexte historique et traitement médiatique».

Cette publication, dans sa deuxième édition, a été réalisée avec la contribution d'une pléiade de chercheurs de différentes universités du pays, sous la supervision du vice-doyen de la faculté des sciences humaines de Laghouat, Abdelkader Allel, et approuvée par le conseil scientifique de ladite faculté.

L'ouvrage, qui vient couronner une série de journées d'études et de conférences d'Histoire, sur plusieurs années, vient apporter un plus au fonds documentaire lié à la mémoire nationale, et documente des étapes de la lutte du peuple algérien contre le colonialisme français.

L'initiative a pour objectif de mettre en lumière cette étape de la Révolution et mettre en exergue les sacrifices consentis par les habitants de la région, en plus d'œuvrer à conférer à l'évènement, outre le caractère commémoratif, un traitement scientifique et de recherche académique, afin de le préserver dans la mémoire collective et le transmettre aux générations montantes.

S'agissant des évènements de Gueltat Sidi Saad du 8 janvier 1961, Dr.Brahim Khaldi de l'université Ziane Achour (Djelfa) a indiqué à l'APS qu'ils apportent un témoignage de la lutte du peuple algérien contre le colonialisme français, racontant que l'armée coloniale avait alors rassemblé de force la population locale dans un grand cantonnement dans la zone de Oued-Touil, près de Gueltat Sidi-Saad, en vue de mâter toute rébellion, avant de la réprimer sauvagement.

En dépit du déséquilibre des forces, entre une population sans armes, et des forces coloniales lourdement armées, la population autochtone a opposé une résistance farouche ayant entrainé la mort en martyrs de 11 Âlgériens et fait de nombreux morts et blessés parmi les forces coloniales.

La publication, dont une première édition est parue en 2020, ouvre des perspectives de traduction de son contenu vers des langues étrangères, et constitue un plus à la commémoration de l'épopée de Gueltat Sidi-Saad, avec le projet suggéré d'une production audiovisuelle, en coordination avec des instances nationales spécialisées, et ce dans une démarche visant à transmettre une page glorieuse de la résistance algérienne à un largue public, dans le pays et à l'étranger.

R. C.

CAF

Ce scandale étouffé qui met la CAF sur une poudrière !

la Confédération africaine de football (CAF) a annoncé, à la surprise générale, que le tournoi biennal se jouera tous les 4 ans à partir de 2029. Au moment où le rideau s'apprête à être baissé sur la 35 édition de rendez-vous continental, la dose d'euphorie retombe.



Parallèlement, les voix commencent à s'élever pour contester cette mesure unilatérale prise par le "haut commandement" de l'instance. La manouvre a été actée sans consultation des fédérations et l'Assemblée générale. La terre tremble sous les pieds de Patrice Motsepe, président de la CAF, et ses acolytes.

Giannai Infantino, boss de la FIFA, avait entamé la vassalisation de la CAF en 2020. Et il a fini par la gérer à sa main. Ainsi, la structure confédérale décidait récemment que la CAN se tiendra tous les 4 ans. Le problème c'est que cette mesure, improbable du tempes d'Issa Hayatou (défunt patron légendaire de l'instance panafricaine), a été prononcée sans passer par l'Assemblée générale qui devait la voter. Tout cela est donc contraire au règlement. Ce vendredi, The Guardian évoque ce dossier. Pour se justifier, la CAF veut faire croire qu'elle s'est reposée sur l'article 23.10 de ses statuts. Cet alinéa accorderait au comité exécutif "l'autorité suprême pour toutes les questions relatives aux compétitions de la CAF." Cependant, il ne s'agit pas là d'un décision mineure. A partir de là, il revenait à l'Assemblée générale de décider d'une modification ou pas du format ou la périodicité d'une compétition majeure. D'ailleurs, un expert, contacté par le média britannique, va jusqu'à qualifier la décision de "juridiquement invalide." Face à ce manquement, de nombreux président de fédérations africaines affichent leur mécontentement et désaccord. "La décision était déjà prise. Ils ont dit qu'elle serait discutée au Maroc, mais au final, il n'y a eu aucune discussion. Si une assemblée générale avait eu lieu et que tous les présidents avaient pu voter, ça ne serait jamais passé", assure un patron d'instance africaine sous couvert d'anonymat.

LE MINISTRE-PRÉSIDENT WALID SADI ZAPPE LA RÉUNION DU COMEX

Le ministre président de la fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, membre du comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), a décidé de faire l'impasse de la réunion, présidée par le sud-africain Patrice Motsepe, tenue ce matin à Rabat. Un message clair de l'Algérie envers l'instance continentale, qu'elle compte ester une nouvelle fois devant le Tribunal Arbitral du Sport de Lausanne, suite à l'annonce faite par la CAF de l'ouverture d'une procédure disciplinaire contre des joueurs et certains membres du staff de l'équipe nationale, après la défaite des Verts en quart de finale de Coupe d'Afrique des nations (CAN) – 2025 face au Nigéria (0 – 2). Une séance qui a fait la part belle au bilan d'organisation de la 35e édition de la Coupe d'Afrique des Nations et ''les salamalek'' du président de l'instance à son premier vice-président, le Marocain Fawzi Lekjaa. Selon les informations de Botola, bien que l'ordre du jour fût d'une ''pauvreté affligeante'', le Président Motsepe a monopolisé la parole sans aucun débat ''ni discussion sérieuse''. ''Les réunions se suivent et se ressemblent, nous avons découvert l'ordre du jour une fois dans la salle. Nous n'avons rien traite de particulier'', précise un membre présent a Botola sous couvert d'anonymat. ,Interrogé sur le travail du jury disciplinaire et l'attribution de la CAN 2028, notre interlocuteur nous a indiqué : ''non rien de cela n'a été discuté, à part le président qui a fait l'éloge de son premier vice-président… nous n'avons rien décidé. Le dossier de la CAN 2028 sera traité d'après ce qui a été dit ultérieurement'', poursuit notre interlocuteur. Concernant le volet disciplinaire, il faut noter la présence du président de la fédération camerounaise de football (FECAFOOT), Samuel Eto'o, sous le coup d'une procédure au niveau du Jury Disciplinaire présidé par le sénégalais Ousmane Kane. L'ancienne star du FC Barcelone, un des rares à avoir pris la parole ne s'est pas attardé sur son cas personnel, mais a choisi de pointer une série des dysfonctionnement notamment logistiques lors de cette CAN.

LE DUO BOTSWANA-AFRIQUE DU SUD CANDIDAT POUR LA CAN 2028

L'attribution de la CAN 2028 reportée

Les membres du Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), réunis ce matin à Rabat, n'ont finalement pas traité du dossier relatif à l'attribution de la CAN-2028. Cette question a été reportée à une date ultérieure. Réuni sous la présidence du Dr Patrice Motsepe, le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) n'a pas eu grand-chose à débattre ce matin à Rabat, à 48 heures de la finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) – 2025 qui mettra aux prises le pays hôte, le Maroc, au Sénégal. Pourtant, lors de la dernière réunion du Comex plusieurs sujets ont été abordés dont celui du passage de la CAN à une périodicité de quatre ans au lieu de deux, la décision d'avancer la CAN 2029 à 2028, le lancement d'une nouvelle compétition, la Ligue des nations, l'introduction de la fédération de la république islamique de Mauritanie au sein de l'Union africaine de football (UNAF) et bien d'autres questions. Dans un premier temps, la CAF devait statuer sur le dossier de l'attribution de la CAN ce vendredi 16 janvier, mais finalement elle a décidé de reporter ce point à une date ultérieure, d'autant que certaines fédérations avaient déjà introduits leurs dossiers pour les CANs 2029, 2031 et 20233 lorsque, l'été dernier, la CAF avait ouvert l'appel aux candidatures. on croit savoir que des fédérations comme celles d'Afrique du Sud et du Maroc seraient intéressées à accueillir la 37e édition de la CAN, soit la dernière avant le passage au cycle de quatre ans puisque celle d'après aura lieu en 2032. Une candidature a été officiellement confirmée pour faire face au Maroc en prévision de la CAN 2028. Alors que la Confédération africaine de football (CAF) pourrait annoncer très prochainement le pays hôte de la CAN 2028, le Maroc n'est plus seul en course. En effet, selon les informations de Micky Jnr, le Botswana a officiellement confirmé son intérêt pour l'organisation de la 37e édition dans le cadre d'une candidature conjointe avec l'Afrique du Sud. Cette annonce a été faite ce vendredi en marge de la réunion du comité exécutif de la CAF à Rabat, à J-2 de la finale de la CAN 2025, qui se tiendra dimanche au Maroc entre le pays hôte et le Sénégal. Le Maroc était le grand favori pour accueillir la CAN 2028. À en croire Romain Molina, les discussions étaient avancées au sein d'une CAF, fort embarrassée du fait qu'il n'y avait quasiment aucun autre pays susceptible d'être prêt à cette date, un an seulement après la CAN 2027. La CAN 2028 étant la transition entre le format biennal emblématique et celui quadriennal. Si l'Afrique du Sud possède des infrastructures prêts à l'emploi, la candidature du Botswana est pour le coup surprenante. S'il venait à être désigné, le pays devrait laisser son voisin d'Afrique australe le soin d'abriter la majorité des affiches.

LA VOLTE-FACE DE L'EGYPTE SUR L'ORGANISATION DU MAROC

Alors que la CAN 2025 touche à sa fin, ça sent le soufre entre le Maroc et l'Egypte. À l'origine, des déclarations diffamantes de la part de la délégation égyptienne concernant l'organisation par le pays hôte. Prenant la parole après l'élimination en demi-finales contre le Sénégal (1-0 mercredi) à Tanger, le directeur de la sélection, Ibrahim Hassan, avait implicitement pesté contre les conditions de logement et de transport, indécentes à ses yeux.

« Nous avons été logés à Tanger dans une pension, pas à l'hôtel. Et en plus, nous partons demain pour Casablanca en train. » Des propos susceptibles de dresser des cheveux sur la tête. Puisque, les septuples champions d'Afrique auraient séjourné à l'hôtel Barceló, un établissement cinq étoiles situé en bordure de mer. De plus, ils auraient rallié Casablanca en TGV. D'autre part, le sélectionneur Hossam Hassan avait encensé le Maroc à la veille de la demi-finale, affirmant que la CAN 2025 était « la meilleure CAN de l'histoire ». en conférence de presse avant la petite finale Egypte-Nigeria, la tension était palpable. Recadré par un journaliste marocain, Hossam Hassan a rembarré son interlocuteur en ces termes : « Tu n'es pas respectueux, je ne te répondrai pas. » Volant à son secours, son frère jumeau, Ibrahim Hassan, qui est également son adjoint, a raillé, lui, le Maroc pour sa disette à la CAN. « Ça fait 50 ans que vous n'avez pas remporté la CAN », a-t-il lancé dans une vidéo devenue virale. Le Maroc n'a plus été sacré depuis 1976. C'est la deuxième fois que le climat se tend entre le Maroc et une délégation en pleine CAN 2025 après l'Algérie.

Il y a deux semaines, une polémique sordide avait éclaté autour d'une fake news sur les vols de ballons et de nourriture par les Fennecs.

USMA

Benchikha réagit à la retraite internationale de Benbot

Présent en conférence de presse à la veille de la finale de la Supercoupe d'Algérie face au MC Alger, , l'entraîneur de l'USM Alger, Abdelhak Benchikha, est revenu sur l'annonce de la retraite internationale d'Oussama Benbot, désormais ancien gardien de la sélection nationale et cadre du club algérois.





Interrogé sur la décision du portier, le technicien usmiste a tenu un discours empreint de lucidité. « J'ai beaucoup regretté la décision d'Oussama Benbot de mettre fin à sa carrière internationale », a confié Benchikha, tout en soulignant qu'il avait tenté de le dissuader. Selon lui, le gardien possédait encore les qualités nécessaires pour continuer à apporter à l'équipe nationale, notamment à l'approche des prochaines échéances. Le coach de l'USMA a révélé avoir eu une discussion franche avec son joueur à ce sujet. « Je lui ai dit que le Mondial avait une grande valeur, et qu'une fois arrivé à mon âge, il regrettera de ne pas y être aller », a-t-il expliqué, faisant référence à la Coupe du monde 2026. Pour Benchikha, cette opportunité représentait un accomplissement rare, qui méritait réflexion. Malgré son regret, l'ancien sélectionneur national a insisté sur un point essentiel : le respect du choix individuel du joueur. « Quoi qu'il arrive, nous devons respecter sa décision », a-t-il affirmé. Cette sortie médiatique intervient quelques jours après l'élimination de l'Algérie en quart de finale de la CAN 2025 face au Nigeria (0-2), contexte dans lequel Benbot a officialisé son retrait de la scène internationale. À noter que le gardien faisait parti du voyage au Maroc, sans toutefois disputer la moindre minute.

ACHREF ABADA : L'INDICE QUE C'EST PRESQUE BOUCLÉ

Véritable attraction du championnat algérien, Achref Abada attise toutes les convoitises. En fin de contrat dans six mois avec l'ASO Chlef et auteur de prestations remarquées lors de la Coupe Arabe avec l'équipe nationale A', le défenseur central semble plus que jamais proche d'un départ. Un sentiment renforcé par la dernière liste communiquée par le club chélifien, qui laisse clairement entendre que l'avenir du joueur pourrait s'écrire loin de Chlef. Dans le cadre du huitième de finale de la Coupe d'Algérie, l'ASO Chlef recevait le MC Saïda au stade Mohamed Boumezrag. Un rendez-vous important pour le club chélifien, vainqueur de la compétition en 2023, mais marqué par une absence remarquée : celle d'Achref Abada. Le nom de ce dernier ne figurait en effet pas sur la liste du groupe convoqué pour cette rencontre. Une absence qui n'a rien d'anodin et qui alimente davantage les spéculations autour de l'avenir du joueur. Annoncé dans le viseur de plusieurs cadors du championnat, notamment le MC Alger, le CR Belouizdad et l'USM Alger, Abada suscite également l'intérêt de clubs étrangers. Ce choix fort, opéré à l'occasion d'un match à enjeu, apparaît comme un signal clair d'un transfert imminent. À 26 ans, l'international algérien A' semble se rapprocher d'un nouveau chapitre de sa carrière. Son départ de l'ASO Chlef ne fait désormais que peu de doutes, même si sa future destination reste encore inconnue. Un choix qui pourrait également peser dans la suite de son parcours international, lui qui pourrait devenir l'une des prochaines nouveautés dans les plans du sélectionneur Vladimir Petkovic.

COUPE D'ALGÉRIE

Le CSC renverse l'ESS, Saïda crée la surprise à Chlef

LE CS CONSTANTINE a difficilement éliminé l'ES Sétif durant les prolongations (2-1), alors que le MC Saïda s'est imposé à Chlef face à l'équipe locale de l'ASO (0-1) dans les deux matchs au programme de ce vendredi pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie. À Constantine, l'Entente de Sétif a bien entamé la rencontre en acculant l'arrière-garde constantinoise qui se dégage, tant bien que mal. Le temps indique la 19ème minute de la partie, lorsque Hamidi profite d'une belle incursion pour battre le gardien de but constantinois, ouvrant ainsi la marque. Les gars de l'antique Cirta réagissent juste après avoir concédé ce but pour tenter d'égaliser durant le reste de cette première mi-temps. Pendant ce temps, les gars des Hauts-Plateaux tentent alors de garder ce léger avantage en reculant pour se défendre devant les actions offensives des joueurs locaux en quête d'égalisation. Les Sétifiens se sont bien débrouillés en procédant par des contres, gênant l'évolution du jeu des Constantinois. La mi-temps est finalement sifflée sur ce léger avantage d'un but à zéro pour l'Entente de Sétif. De retour des vestiaires, et comme attendu, les gars de Constantine reviennent en force pour niveler la marque. Par la suite, on jouait les arrêts de jeu de cette première mi-temps, lorsque les Constantinois bénéficient d'un penalty. Dib est chargé de botter le cuir et égalise pour rejoindre avec ses camarades les vestiaires avec le score de



parité d'un but partout. De retour des vestiaires, le match a connu une très grande intensité dans le jeu de la part des joueurs des deux formations. Les joueurs de Constantine dominent la possession des balles, sans toutefois conclure les différentes actions offensives menées. En face, les Sétifiens se défendent en groupe bien compact et c'est ainsi que les 90 minutes de la partie se sont écoulées sans qu'aucune équipe n'ait pu prendre l'avantage. Et c'est ainsi que l'arbitre de la rencontre a été obligé de faire jouer les prolongations pour départager les deux concurrents. On jouait la 110ème minute du jeu, lorsque Bouzekri effectue une action individuelle, réussissant à dribbler deux joueurs avant d'adresser un boulet des 25 mètres trompant la vigilance du gardien de l'ES Sétif, Benchikh Lefgoun, pour offrir la qualification au CSC.

Le MC Saïda, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, a créé la surprise vendredi, en huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, en allant éliminer un club de Ligue 1 sur son propre terrain, en l'occurrence l'ASO Chlef (1-0) Le MCS, actuellement 11e en championnat, l'a emporté grâce au but de Ben Ouis, à la 62e minute de jeu, Le bal de ces huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie s'était ouvert lundi avec un chaud derby algérois, entre l'USM El Harrach et l'USM Alger, ayant fini par sourire aux Rouge et Noir (3-2 après prolongation). Le lendemain soir, c'était au tour du voisin MC Alger de remporter un autre derby algérois, face à l'ES Ben Aknoun (1-0 après prolongation). Jeudi, deux autres clubs de Ligue 1 ont rejoint les quarts de finale, la JS Saoura et le CR Belouizdad, après leurs victoires respectives contre l'ES Mostaganem (L1/2-0) et l'ASM Oran (L2/3-0). A l'inverse, et bien qu'il fasse lui aussi partie du championnat «Elite», le Paradou AC a vu son aventure dans cette édition 2026 de la Coupe d'Algérie s'arrêter au stade des huitièmes de finale, après sa défaite aux tirs au but, chez le CA Batna (Ligue 2). Ce chaud duel, plein de rebondissements, s'était soldé en effet par un nul (3-3) et la séance de tirs au but a souri à la formation batnéenne (3-1).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZIOUZOU
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU
NIF : 0997150 192 506 15

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° 01/DSP/2026.

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Tizi-Ouzou lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour : « **Acquisition de Trois (03) Colonnes de Cœliochirurgie au Profit des EPH Ain El Hammam, Boghni et Draa El Mizan**».

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Tizi-Ouzou. Boulevard MOH SAID OUZEFFOUN, Tizi-Ouzou.

Conformément à l'article 44 alinéa 02 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les candidats désirant participer au présent avis d'appel d'offre doivent remplir les conditions suivantes :

1. **Capacité professionnelle :**
Les candidats ayant la qualité de fabricant importateur de matériels médicaux, distributeur et ayant un agrément délivré par les services du ministère de l'industrie pharmaceutique en cours de validité.

2. **Capacité financière :**
Les candidats ayant une capacité financière moyenne des trois (03) meilleurs chiffres d'affaires réalisés durant les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023,2024) égale ou supérieur à 10 000 000.00 DA ; les bilans seront approuvés par les services des impôts.

3. **Capacité technique** :
Référence professionnelle : le soumissionnaire doit présenter au moins une attestation de bonne exécution concernant l'équipement de même nature à celui de la soumission dument signée par l'ordonnateur des établissements bénéficière du secteur public vendus durant les cinq dernières années (2020.2021.2022.2023 et 2024). Ne sont pas pris en considération les Procès-Verbaux de réception provisoire/ définitive, les attestations administratives, les ordres de services, les marches et les contrats.

Conformément à l'article 47 de la loi N°23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément à l'article 67 du décret Présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissions doivent être présentées en **trois (03) offres** :

A. Dossier de candidature : le dossier de candidature comprend :
- Une déclaration de candidature renseignée, signée, cachetée et paraphée.
- Déclaration de probité renseignée, datée, signée, et cachetée par le soumissionnaire.
- Statut de la société.
- Les documents relatifs au pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise (délégation de pouvoir de signature en cours de validité).
- Références bancaires
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

a) Capacité professionnelle :
- Agrément délivré par les services du ministère de l'industrie pharmaceutique en cours de validité
- Registre de commerce authentifié par le CNRC dans le domaine

b) Capacité financière :
- Copie des trois (03) meilleurs bilans financiers des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023,2024) certifiés par l'administration des impôts.

c) Capacité technique :
Au moins une (01) attestation de bonne exécution concernant l'équipement de même nature à celui de la soumission, dûment signée par l'ordonnateur des établissements bénéficiaires du secteur public vendus les Cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023, 2024). Ne sont pas pris en considération les Procès-Verbaux de réception provisoire/ définitive, les attestations administratives et les ordres de services, les marches et les contrats.

L'attributaire du marché doit compléter son offre par les pièces suivantes :
1) Un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois du soumissionnaire.
2) Attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par les services du centre national du registre de commerce CNRC.
3) Attestations de mise à jour CNAS et CASNOS.
4) NIF.
5) Extrait de rôle apuré ou avec échéancier.

B. Offre technique : l'offre technique doit comprendre ce qui suit :
1) Déclaration à souscrire renseignée, signée, cachetée.
2) Cahier des charges daté, cacheté et signé par le soumissionnaire et doit porter la mention manuscrite « lu et accepté »
3) Tout documents permettent d'évaluer l'offre technique proprement dite établie conformément au cahier des charges : il s'agit d'un mémoire technique justificatif détaillé et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
 - Une documentation technique : la fiche de renseignements et description techniques de (s) l'équipement (s) proposé (s) et de ses accessoires dûment signée par le gérant (le prospectus ne remplace pas la fiche technique), les prospectus, catalogues originaux et manuels d'utilisation rédigés en français obligatoire.
 - Un certificat de conformité conforme aux normes internationales
 - Un certificat de vente dans le pays d'origine
 - Un certificat d'origine des produits
 - Un engagement de délai de livraison.
 - Un engagement de service après-vente et délai d'intervention.
 - Un engagement de délai de garantie.
 - Un engagement formel pour l'installation et la mise en service des équipements.
 - Un engagement de disponibilité de pièces de rechange.
 - Un engagement de formation.

C. Offre Financière : l'offre financière comprend :
1. La lettre de soumission renseignée, signée, cachetée
2. Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire (BPU).
3. Le détail estimatif et quantitatif dûment signé par le soumissionnaire (DQE).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, doivent être mis dans une quatrième enveloppe anonyme, ne comportant que la mention **« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°01/DSP/2026 « Acquisition de Trois (03) Colonne de Cœliochirurgie au Profit des EPH Ain El Hammam, Boghni et Draa El Mizan»**

Qui sera déposé à la Direction de la Santé et de la Population, Boulevard MOH SAID OUZEFFOUN, Tizi-Ouzou, le dernier jour de la durée de préparation des offres qui est fixée à Vingt et un (21) jours et ce, de **08h00Mn** à **10H30Mn,** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou dans la presse électronique ou dans le BOMOP, Si ce jour, coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverturedes plis qui aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à **Dix heures trente minutes (10H30mn)** au siège de la Direction de La Santé et de la Population.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de vingt et un (21) jours augmenté de trois (03) mois à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant du 18/01/2026 / ANEP 2616001432

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BEJAIA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
DE LA WILAYA DE BEJAIA
N.I.F. : 097406019000243

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article n° 65 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Monsieur le Directeur de l'Administration Locale (DAL) de la wilaya de Béjaïa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'**Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 39/2025**, portant sur le projet « **Travaux de raccordement en gaz de ville au niveau des établissements scolaires»** réparti comme suit :

Lo n° 01 :Ecoles Primaires de DARGUINA (DARGUINA) et Ecoles Primaires d'AIT SMAIL (AIT SMAIL).
Lot n° 02 :Ecoles Primaires de TIFRA (TIFRA).
Lo n° 03 :Ecole Primaire Chahid BOUFKHED Bachir (TAMRIDJET) et Ecole Primaire Chahid AMROUCHE Ali (MELBOU).
Lot n° 04 :Ecoles Primaires de TIZI N'BERBER (TIZI N'BERBER) et Ecole Primaire Chahid GUENTOUR Hocine (AOKAS).

Publié dans les quotidiens**Le Jeune Indépendant et** الصباح أخبارen date du**20/11/2025,** Qu'à l'issue de l'analyse et l'évaluation définitive des offres et conformément aux critères de choix prévus dans le cahier des charges, il a été décidé ce qui suit :

N°	Projet	Entreprise retenue	Montant (DA) en TTC après vérification	Note technique /60	Délai	Numéro d'identification fiscale	Obs.
01	Lot n° 01 :Ecoles Primaires de DARGUINA (DARGUINA) et Ecoles Primaires d'AIT SMAIL (AIT SMAIL)	E.E.P.S.C.C. ARFIEl Kheir - Ait Smail - -Béjaïa -	12.692.183,00	38,00	Soixante (60) jours	175063100514194 00000	Pré qualifié techniquem ent et moins disant
02	Lot n° 02 :Ecoles Primaires de TIFRA (TIFRA)	E.R.C.C.P. ALEMMoulou d - Béjaïa -	4.663.610,00	44,00	Quarante (40) jours	176060101687105 00000	Pré qualifié techniquem ent et moins disant
03	Lot n° 03 :Ecole Primaire Chahid BOUFKHED Bachir (TAMRIDJET) et Ecole Primaire Chahid AMROUCHE Ali (MELBOU)	ETB/TCE AZZIKhaled - Kherrata - - Béjaïa -	2.024.309,00	30,50	Vingt (20) jours	188064401596189 00000	Pré qualifié techniquem ent et moins disant
04	Lot n° 04 :Ecoles Primaires de TIZI N'BERBER (TIZI N'BERBER) et Ecole Primaire Chahid GUENTOUR Hocine (AOKAS)	SARL CHAPLO - Béjaïa -	1.786.041,25	46,50	Soixante (60) jours	099706018209038	Pré qualifié techniquem ent et moins disant

Conformément à l'article 82 du Décret Présidentieln° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publictout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours devant la commission des marchés publics de la Wilaya de Béjaïa, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.
Aussi et conformément au même article, les soumissionnaires souhaitant prendre connaissancedes résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, peuvent se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Le Jeune Indépendant du 18/01/2026 / ANEP 2616001370



LEREPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
DAIRA DE TIZI
COMMUNE DE FROHA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 07./2025
ADSEC 2026

Le president de l'assemblée populaire communale de Froha Lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales. N° d'immatriculation fiscale **09.84.29.13.50.43.81.5** pour :

LOT N°01: REALISATION D'UN ACCE RALIANT CR03 DOUAR O/MAHI SUR 01 KM
LOT N°02: ENTRETIEN DU CV01 RELIANT LA RN 06 AU DOUAR OULED BEN SALAH SUR 01 KM (1ER TRANCHE)

Les entreprises qualifiées et spécialisée dans le domaine activité principale **travaux public** en cours de validité (catégorie 04 et plus) peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau de marché de la commune contre paiement d'une somme de **8.000.00 DA** pour chaque cahier de charge auprès du trésorier communal de **GHRISS.**
Les offres doivent être déposées au plus tard **dix (10) Jours** après la première parution dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP du présent avis d'appel d'offres à **13H 45**, sous triple enveloppes, le pli comprendra : - le dossier de candidature sous plis scellé , - Une offre technique sous plis scellé , - Une offre financière sous plis scellé L'ensemble des trois plis doit etre placé dans une envloppe anonyme comportant la mention

« à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
- Appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales N°07/2025
L'intitulé de l'opération

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai augmentée de (03) mois a compter de la date limité de dépôt des offres.
La date d'ouverture des plis se tiendra le dernier jour correspondant à la date limité de dépôt des offres et à 14H 00 au siége de l'A.P.C de FROHA.

1/Dossier de candidature contiendra

- Une déclaration de candidature attestant que le soumissionnaire :

N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation des pouvoirs publics.et l'articles 9 du décret exécutif n° 21-219 du 8 Chaoual 1442 correspondant au 20 mai 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux
Casier judiciaire datant moins de trois (03) mois porte la mention « néant » dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire.
Est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales CNAS - CASNOS – CACOBATH.
ou Extrait de rôle de l'entreprise datant de moins de 03 Mois porte la mention « néant » avec toutes les impositions .accompagné d'un échéancier de paiement avec le dernier reçu
Registre de commerce électronique.
Attestation de dépôt des comptes sociaux, délivrée par le CNRC, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien pour exercice 2024.
Numéro d'identification fiscale.

- Déclaration de probité remplie datée et signée.
- Statut de l'entreprise
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle demandé en cours de validité activité principale travaux public (catégorie 4 et plus)en cours de validité.
- les bilans financiers des 03 (trois) dernières années 2022-2023-2024, étayés par les comptes de résultats, certifiés par un commissaire au compte agréé et visés par les services fiscaux compétents, (sauf exception entreprise de nouveau création).
- Moyens matériels avec justificatifs (copies cartes grises + Assurances y afférentes), rapport d'expertise établi par expert agrée ou un procés – verbal de constat , du materiel etabli par un huissier ne dépasse pas une année et tous les matériaux doivent être mentionnés sur le rapport d'expertise ou P.V huissier) au nom du Soumissionnaire.
- Moyens humains avec diplôme appuyés par l'attestation d'affiliation et la déclaration de cotisations auprès de la CNAS (le dernier trimestre année 2025)
- Les références professionnelles (Attestations de bonne exécution fournies par les maîtres de l'ouvrage) de même nature ou bien similaire.
- Attestation de solvabilité bancaire.

2/L'offre technique contiendra:

- La déclaration à souscrire remplie datée et signée
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page la mention **manuscrite« lu et accepté »**
- Le délai et le planning de réalisation des travaux
- Une mémoire technique justificatif

3/L'offre financière contiendra:

- Lettre de soumission remplie datée et signée. ;
- Le bordereau des prix unitaires en chiffre et en lettres
- Le devis quantitatif et estimatif

NB * Les soumissionnaire peut assister à la réunion d'ouverture des plis.
*** Tous les documents fournis doivent être en cours de validité.**

Le Jeune Indépendant du 18/01/2026 / ANEP 2631000613

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Oum El Bouaghi

Matricule fiscal : 421020000040009
Siege social : Route de Constantine, Oum El Bouaghi

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE ET D'INFRUCTUOSITE

Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° 03/UOEB/BM/2025

Conformément à l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et les dispositions de la loi n° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, le Recteur de l'Université d'Oum El Bouaghi, informe les soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° 03/UOEB/BM/2025, paru le 16 septembre 2025 dans le quotidien national d'expression arabe An-Nasr et le 17 septembre 2025 dans le quotidien national d'expression française Le Jeune Indépendant et journaux électroniques DzWatch et Sapak-presse, qu'à l'issu des travaux de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, il a été décidé l'attribution provisoire et l'infructuosité de l'opération « Acquisition des équipements scientifiques et informatiques au profit de la faculté des sciences de la terre et des sciences exactes, faculté de sciences de la terre et de l'architecture et de la faculté des sciences et sciences appliquées de l'université d'Oum El Bouaghi », selon le tableau suivant :

Désignation des lots	Attributaire	Délais d'exécution	N_T/40 points	Montant après correction (TTC/DA)	Critères principales d'attribution
Lot 02: Equipements informatiques pour le département d'informatique	**EURL CEC Constantine** N.I.F 099925006291195	**90 jours**	**32,50**	**33 524 680,00**	- Respect du cahier des charges - Pré qualification technique ($N_T \geq 20/40$) - Offre financière unique - Offre répond aux critères de la qualité, des délais et de prix
Lot 04: Equipements scientifique pour le département de mécanique	**SARL SINAL Oran** N.I.F 099931010358365	**149 jours**	**35,00**	**9 298 041,20**	
Lot 05: Equipement informatique pour le département d'architecture	**EURL CEC Constantine** N.I.F 099925006291195	**90 jours**	**32,50**	**27 359 290,00**	
Lot 01: Equipements scientifiques pour la faculté des sciences exactes et SNV				**Infructueux**	**Dépassement de la couverture financière**
Lot 03: Equipements scientifiques pour le département de Géologie				**Infructueux**	

Les soumissionnaires qui souhaitaient prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des dossiers de candidature, offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher du bureau des marchés de l'université d'Oum El Bouaghi, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.

Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire et l'infructuosité de cette opération, peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première (1ère) publication de cet avis, dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics. Si le dixième (10ème) jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant du 18/01/2026 / ANEP 2625000386

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du Territoire
Office de Promotion et de Gestion Immobilière - BATNA
Cité Annasr, Route de Kechida (Ex Terrain S.A.P), BATNA 05000
Tél : 033.27.31.34/35 - Fax : 033.27.31.33

Matricule Fiscale (NIF) OPGI DE BATNA N° 0 992 0501 02577

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au disposition des articles 46 et 56 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux articles N° 40- 48 - 65 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics , l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna, sis à Cité Annasr, route de Kechida (ex terrain S.A.P), informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au deuxième avis d'appel d'offres national ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales **N°11 /DG /2025** paru dans les quotidiens nationaux **ليكيب Dz** en arabe en date du **20/12/2025** et **le jeune indépendant** en français en date du **20/12/2025** relatif à **aux projets suivants -Voir Le Tableau-** Qu'après évaluation des offres, à donner les résultats suivants :

PROJET	LOT	Le soumissionnaire attributaire du marché provisoire	Note obtenue /80	Montant de l'offre financière après vérification	Délai fixé «mois»	Critère de choix
REALISATION DE 30 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES (21 LOGTS F3 + 09 LOGTS F4) DU PROGRAMME DE LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES NOUVELLE FORMULE + 06 LOGEMENTS PROMOTIONNELS (Type F4) A LA COMMUNE DE BATNA SITE HAMLA WILAYA DE BATNA- AU PROFIT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE. –LOT : TOUT CORPS D'ETAT AVEC VRD	TOUT CORPS D'ETAT AVEC VRD	DEHIMI BADREDDINE NIF :89050402320126	70	133 710 300,00 DA	08 Mois	Entreprise Retenu
REALISATION DE 25 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES (13LOGTS F3 + 07LOGTS F4+ 05 LOGTS F5) DU PROGRAMME DE LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES NOUVELLE FORMULE + 05 LOGEMENTS PROMOTIONNELS DE TYPE F4 A LA COMMUNE DE BATNA SITE HAMLA WILAYA DE BATNA - AU PROFIT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE. - LOT : TOUT CORPS D'ETAT AVEC VRD	TOUT CORPS D'ETAT AVEC VRD	DEHIMI BADREDDINE NIF :89050402320126	50	121 099 000,00 DA	08 Mois	Entreprise Retenu

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de BATNA, sis à Cité ANNASR, route de KECHIDA (ex terrain S.A.P), Batna dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
La commission des marchés de l'office est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant du 18/01/2026 / ANEP 2616001342

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE l'HABITAT DE L'URBANISME DE LA VILLE ET AMENAGEMENT DE TERITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BOUIRA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés au concours national d'architecture N° 22 /DEP/2025 , publié dans les quotidiens nationaux (**Le jeune indépendant** المصدر) et dans Deux journaux électroniques (**EL MASDAR Fil d'Algérie**) relatif à **l'étude et suivi pour la réalisation d'une école primaire type 2 au niveau du site des(320 LPL+ 180 LPA) à Bir Ghbalou, commune de Bir Ghbalou, wilaya de Bouira (cités d'habitat intégrées 2026)** , le marche est attribuée provisoirement suivant le tableau ci-dessous :

Projets	BET	Note Tech /10pts	Note prest / 70 pts	Note Fina 20pts +bonus 06 pts	Note Global	Montant Mission Etude TTC	Montant Mission Suivi TTC	Montant Global TTC	Critère De Choix	OBSERVATION
Étude et suivi pour la réalisation d'une école primaire type 2 au niveau du site des(320 LPL+ 180 LPA) à Bir Ghbalou, commune de Bir Ghbalou, wilaya de Bouira (cités d'habitat intégrées 2026)	Groupement CCH CHIBANE KHALED	09.50	49.22	26	84.72	4.200.000.00	7.800.000.00	1.200.000.00	Mieux disante	Nif du Service Contractant 001310019015948 Nif de l'attributaire du marché 184103700976191010000

N.B: Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures , offres technique et financière sont invités à se rapprocher des services de la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Bouira , sise à zone des parcs Bouira, au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
Les soumissionnaires qui contestent ce choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de wilaya dans un délai de dix(10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant du 18/01/2026 / ANEP 2616001405



L'essor des collaborations humaines et artificielles, un nouveau cap !

De la prise de décision automatisée aux graphes de connaissances, l'IA redéfinit les règles du jeu dans les entreprises. Mais derrière ces avancées se cachent des défis de taille : expliquer ses décisions, garantir la fiabilité des résultats et limiter son impact environnemental.

Dans un contexte d'évolution rapide de l'intelligence artificielle, 2025 promet d'être une année de progrès remarquables. Alors que beaucoup se concentrent sur les usages de l'IA, un examen plus approfondi révèle que nous sommes à l'aube d'un changement de paradigme. Nous assistons non seulement à la montée en puissance de machines intelligentes, mais aussi aux premiers pas d'un avenir où l'IA transcendera les capacités humaines ou a minima certaines de ses capacités.

Une étape (de plus) vers l'IA généralisée

L'une des évolutions les plus passionnantes en 2025 sera l'utilisation généralisée de plusieurs agents d'intelligence artificielle travaillant en tandem ; une étape qui nous rapproche de la Singularité, même si nous ne l'atteindrons pas en 2025 et qu'elle peut être même qualifiée d'utopie par certains spécialistes IA. Mais nous assisterons à un changement fondamental dans le mode de fonctionnement de l'IA. Au lieu de s'appuyer sur un seul modèle d'IA pour générer des idées ou prendre des décisions, plusieurs modèles d'IA générative se recouperont, comparant leurs résultats pour améliorer la précision et réduire les erreurs ou les « hallucinations ».

Ce concept d'agents d'IA qui « parlent » entre eux est incroyablement prometteur pour améliorer la fiabilité des connaissances générées par l'IA. Cela nous rapproche d'un avenir où l'IA pourra créer, valider et affiner des idées de manière autonome. Toutefois, cette évolution s'accompagne d'un nouveau point de vigilance autour de la question centrale de la confiance : comment pouvons-nous nous assurer que les résultats d'une IA sont suffisamment crédibles pour être validés par une autre ?

La transparence comme la responsabilité seront essentielles pour que cette approche soit réellement efficace. Les entreprises devront exiger des explications de la part des systèmes d'IA et comprendre le raisonnement qui sous-tend chaque décision prise par les modèles. Sans ces garanties, une IA non contrôlée risque de générer des informations inexactes ou biaisées que d'autres systèmes pourraient accepter aveuglément, ce qui pourrait conduire à une diffusion plus rapide de la désinformation.

L'IA en tant que partenaire de confiance dans les entreprises

Au fil de son évolution, l'IA générative s'affirmera comme un partenaire de confiance pour les entreprises en prenant en charge des tâches automatisées plus complexes. Elle permettra aux collaborateurs de se concentrer sur des rôles plus stratégiques et plus gratifiants et s'engager dans des tâches créatives telles que la résolution de problèmes et la prise de décision.

La nécessité pour l'IA d'être transparente dans ses processus de décision deviendra une exigence non négociable pour les entreprises. Cette évolution vers une IA explicable contribuera à résoudre le problème de longue date des modèles d'IA perçus comme des « boîtes noires ». Elle permettra à l'IA de fonctionner comme un outil réactif et un partenaire proactif dans la stratégie de l'entreprise. En élaborant diverses hypothèses, en proposant un processus de vérification et en présentant la validité d'une conclusion, l'IA pourra formuler des « hypothèses » créatives et découvrir de nouvelles règles que les humains ne pouvaient pas imaginer.

Cette évolution vers une IA qui raisonnera et expliquera, sera essentielle pour prendre des décisions d'entreprise de plus en plus complexes et contribuera à renforcer la confiance dans les systèmes d'IA en tant qu'assistants fiables et responsables.

L'adoption à grande échelle de l'IA et les préoccupations en matière de durabilité

Les LLM (Large Language Model) vont s'imposer dans les entreprises dans les 12 à 18 prochains mois car ils excellent dans la compréhension des données non structurées (jusqu'à 90 % de toutes les données d'entreprise), ce qui en fait des outils inestimables pour obtenir des informations à partir de vastes ensembles de données. Pour en tirer pleinement parti, il sera crucial de transformer ces données en formats structurés, comme des graphes de connaissances, afin de les rendre plus accessibles au traitement et à l'analyse par l'IA.

À mesure que les LLM s'intègrent dans les activités quotidiennes des entreprises, l'un des plus grands défis sera de gérer la consommation d'énergie et l'empreinte carbone associées au fonctionnement de ces systèmes d'IA à grande échelle. Le développement de modèles plus économes en énergie est indispensable pour rendre cette technologie durable et rentable.

Les 12 prochains mois seront déterminants pour l'avenir de l'IA. Nous assistons à l'essor rapide des entreprises alimentées par l'IA. Il est de notre responsabilité de veiller à ce que les principes d'éthique, de transparence et de responsabilité guident ces avancées. L'avenir de l'IA n'est pas seulement une question de progrès technologique ; il s'agit de construire un avenir où l'IA, avec son potentiel d'autonomisation et de bénéfice pour l'ensemble de l'humanité, nous remplit d'espoir et d'optimisme.

Une campagne de malvertising a infecté plus d'un million d'appareils

EN EXPLOITANT des publicités intégrées à des vidéos sur des sites de streaming illégaux, Storm-0408 a orchestré une campagne sophistiquée de malvertising touchant plus d'un million d'appareils. Microsoft vient de publier un rapport détaillé de cette campagne massive qui rappelle à tous les risques majeurs véhiculés par les sites de piratage de films et retransmissions sportives.

L'attaque aurait commencé dès décembre sur des sites illégaux de streaming pirate (notamment de streaming sportif et de films) où les cybercriminels ont intégré des redirecteurs malveillants dans les publicités affichées pendant la lecture des vidéos. Lorsqu'un utilisateur clique sur ces publicités trompeuses (pensant souvent en réalité simplement lancer le streaming), il est redirigé à travers plusieurs sites intermédiaires vers des dépôts malveillants hébergés principalement sur GitHub, mais aussi sur Discord et Dropbox.

« Les sites de streaming intégraient des redirecteurs de malvertising directement placés dans les contenus vidéos pour générer des revenus par vue ou par clic », explique l'équipe de Microsoft Threat Intelligence dans son rapport technique.

L'attaque se déroule en quatre phases distinctes :

– Phase initiale : Téléchargement d'un logiciel malveillant depuis GitHub qui sert de « dropper » pour les étapes suivantes

– Deuxième phase : Collecte d'informations système (taille de la mémoire, détails graphiques, résolution d'écran, système d'exploitation) et exfiltration de ces données

– Troisième phase : Déploiement de scripts PowerShell ou d'exécutables qui téléchargent des charges utiles supplémentaires

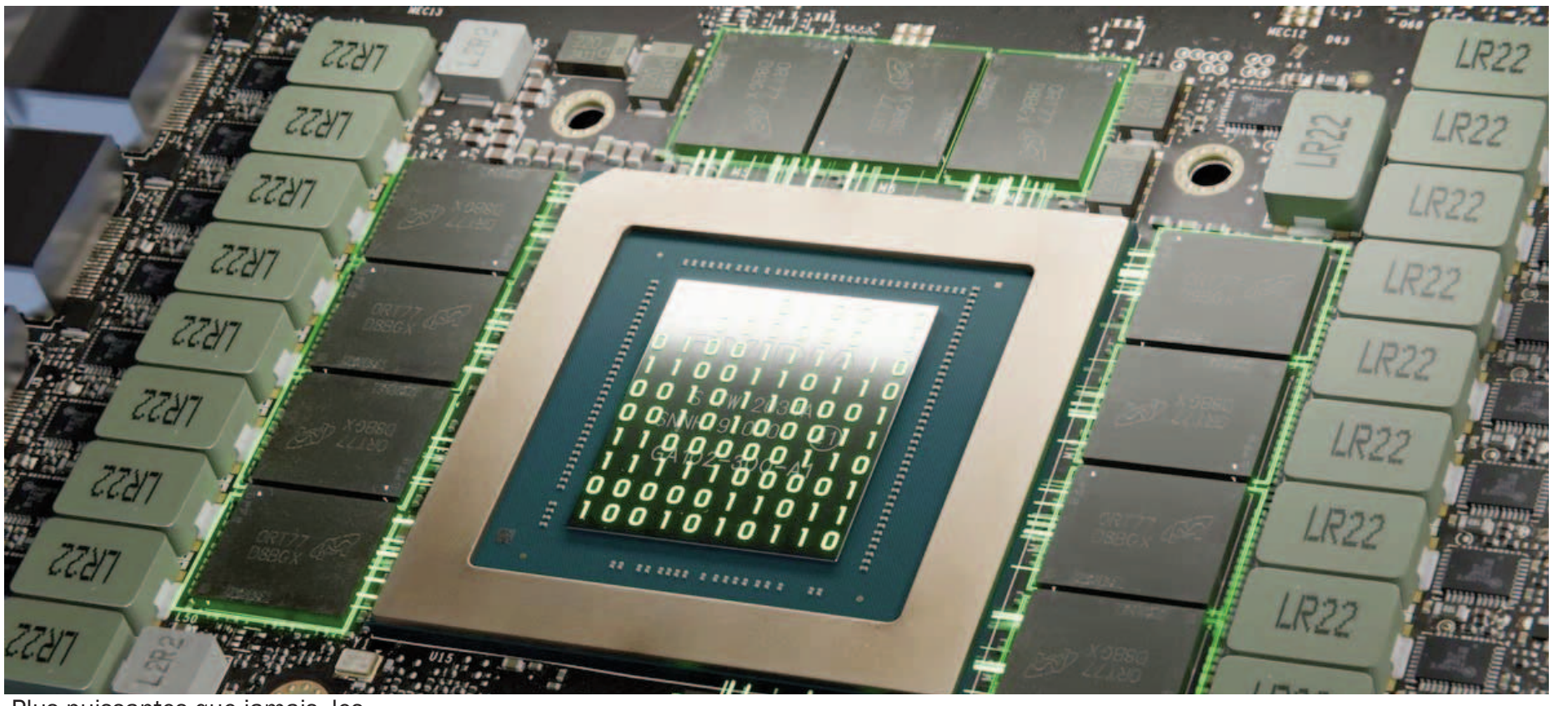
– Dernière phase : Installation de voleurs d'informations (spywares) et de logiciels de contrôle à distance

Parmi les logiciels malveillants déployés à l'occasion de cette vaste campagne figurent notamment :

– Lumma Stealer : Un malware qui extrait les identifiants de connexion et les données des navigateurs

– Doenerium (version mise à jour) : Un voleur d'informations avancé.

ARC, GeForce ou Radeon, les cartes graphiques sont au cœur de nos PC, mais comment fonctionnent-elles exactement ?



Plus puissantes que jamais, les cartes graphiques sont parfois vues comme le composant le plus important, notamment sur une configuration gamer.

Nous parlons tellement souvent des cartes graphiques conçues par AMD, Intel ou NVIDIA que nous en oublierions presque que ce composant peut être parfois un peu nébuleux.

Rastérisation et moi, et moi, et moi…
En fin d'année dernière, nous avons – à plusieurs reprises – évoqué les vidéos de nos confrères de la chaîne Branch Education. Une chaîne Youtube qui se focalise sur les explications les plus didactiques possibles. Il n'y a pas si longtemps, nous avions relayé une vidéo traitant du fonctionnement du GPU – pour graphics processing unit – la puce au cœur des cartes graphiques. Aujourd'hui, nous prenons le « problème » de manière plus globale au travers d'une vidéo d'un peu plus de 20 minutes. Comme à leur habitude, nos confrères de Branch Education prennent le temps de bien expliquer les choses en prenant d'abord l'exemple d'une scène, classique, de Red Dead Redemption 2 avec ses 2,1 millions de vertices et ses 3,5 millions de triangles pour recréer une station de trains, en pleine campagne.
Les habitués de la carte graphique n'apprendront sans doute pas grand-chose au cours de cette vidéo qui est toutefois une petite perle pour en expliciter le fonctionnement à des néophytes. La notion de rastérisation, la question des objets visibles ou du buffer de profondeur, le concept de pixel fragment shading et bien d'autres sujets sont ainsi abordés en détails avec, à chaque fois, des exemple concrets avancés de manière très pédagogique. Impeccable.

GeForce RTX 5070 Ti : pourquoi tout le monde s'arrache les cheveux sur le sort de cette carte

LA QUESTION de l'approvisionnement en puces NVIDIA semble sur toutes les lèvres alors que le géant du GPU est tiraillée entre rentabilité de l'IA et surcoûts liés à l'inflation de la DRAM.
Difficile aujourd'hui d'y voir très clair dans le monde de la carte graphique. Pour un peu, on se croirait en pleine crise du cryptominage ou revenu à l'époque de la pénurie liée à la pandémie de Covid-19.

Annule ou n'annule pas ?

Vous l'aurez peut-être remarqué ces dernières semaines, chez les revendeurs, les modèles de cartes GeForce se font de plus en plus rares avec, c'est très net, une raréfaction plus prononcée sur les modèles haut de gamme.
Ainsi, il est aujourd'hui très difficile de trouver une GeForce RTX 5090 et, plus encore, de la dénicher à un prix « décent ». Dans un registre assez similaire, les références de GeForce RTX 5080 et de RTX 5070 Ti sont moins nombreuses avec des délais de 10 ou 15 jours, voire des ruptures.
Là encore, l'inflation est palpable, même si moins nette que sur le fer-de-lance de NVIDIA.
Dans ce contexte troublé, nos confrères de Hardware Unboxed ont reçu une information pour le moins troublante de la part d'ASUS : la firme aurait décidé de placer la GeForce RTX 5070 Ti en « fin de vie » du fait d'approvisionnements trop difficile à anticiper et, donc, d'une logistique ingérable… sauf qu'il n'en est rien et que le représentant d'ASUS est allé un peu vite en besogne.
La firme a tenu à clarifier les choses aussi vite que possible et démentir les propos ainsi tenus :
« Les cartes graphiques GeForce RTX 5070 Ti et GeForce RTX 5060 Ti 16 Go ne sont ni abandonnées ni considérées comme en fin de vie. ASUS n'a pas l'intention d'arrêter leur commercialisation », comme on peut le lire sur le site officiel de la société.

Le Raspberry Pi 5 bénéficie d'une importante mise à jour en intelligence artificielle grâce à ce nouveau module complémentaire



LE NOUVEAU HAT+ 2 d'IA débloque l'intelligence artificielle générative pour le Raspberry Pi 5.
Si vous utilisez des ordinateurs Raspberry Pi et l'IA, il y a de fortes chances que vous utilisiez déjà l'AI HAT+ sortie en 2024. Cette carte a révolutionné le traitement des charges de travail d'IA sur le Pi 5.
L'idée est d'offrir une solution économique et respectueuse de la vie privée pour traiter les charges de travail d'IA en mode Edge, et ce sans avoir recours à des services d'IA tiers basés sur le cloud.

Une importante mise à jour de la carte est désormais disponible avec la sortie de l'AI HAT+ 2.

Qualcomm s'offre Arduino : Quelles conséquences pour Raspberry Pi ?
Nouvelle version L'AI HAT+ existait en deux versions : Une version standard de 13 TOPS (téra-opérations par seconde) équipée d'une puce d'accélération IA Hailo-8L Une version de 26 TOPS équipée de l'accélérateur IA Hailo-8.
La nouvelle AI HAT+ 2 porte ces performances à 40 TOPS grâce à l'utilisation de la puce Hailo-10H et de 8 Go de RAM embarquée. Ce gain de performance permet à l'AI HAT+ 2 de gérer localement, indépendamment de la carte Raspberry Pi 5, des modèles de langage complexes (LLM), des modèles vision-langage (VLM) et d'autres charges de travail d'IA générative.

LLM en local

Il peut également gérer des charges de travail d'IA basées sur la vision telles que la reconnaissance d'objets avec des performances similaires (26 TOPS) à celles du HAT+ d'IA basé sur Hailo-8.
Le Raspberry Pi AI HAT+ 2 est doté de 8 Go de RAM embarquée et exécute des charges de travail d'IA en local.
Pour ceux qui ont déjà développé des projets autour de l'AI HAT+ et souhaitent profiter des performances de l'AI HAT+ 2, rassurez-vous : selon Naush Patuck, ingénieur principal chez Raspberry Pi, « la transition vers l'AI HAT+ 2 est quasiment transparente et sans heurt ».
Et pour ceux qui recherchent l'inspiration ou des informations sur l'exploitation de toute cette puissance d'IA, le dépôt GitHub de Hailo contient tout le nécessaire pour débuter avec l'IA générative. Une sélection de modules logiques (LLM) est également disponible dès le lancement, notamment Llama3.2, DeepSeek-R1-Distill et Qwen2, et d'autres seront disponibles ultérieurement.

Disponibilité

Cette carte est compatible avec toutes les cartes Raspberry Pi 5 (de 1 Go à 16 Go), se connecte via l'interface PCI Express intégrée et s'intègre directement à la pile logicielle de la caméra Raspberry Pi, évitant ainsi toute configuration supplémentaire.

La carte AI HAT+ 2 est livrée avec un dissipateur thermique optionnel.

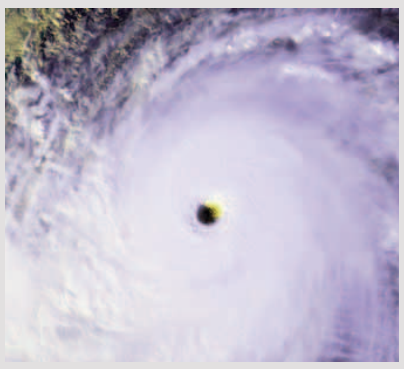
Je vous recommande de l'installer, surtout pour les tâches exigeantes ou les tests de performance, car le processeur peut chauffer considérablement en cas de forte charge. Elle est disponible auprès de revendeurs agrées.

En moyenne, les enfants obtiennent leur premier Smartphone à l'âge de 10 ans !



CE N'EST PROBABLEMENT pas surprenant pour vous que les enfants, aujourd'hui, se livrent à l'ère numérique à des âges de plus en plus jeunes. Selon une étude réalisée par Influence Centrale, une firme de marketing américaine, les enfants de nos jours obtiennent leur premier Smartphone à l'âge de 10 ans.
L'étude qui a révélé ces résultats s'est basée sur un échantillon de 500 personnes. D'autres résultats troublants ont été constatés par l'étude, en effet, 64% des enfants accèdent à l'Internet via leurs propres Smartphones et ordinateurs portables, 39% acquièrent un compte sur un média social et 11% de ces derniers ont moins de 10 ans.

Un mois après le bombardement atomique d'Hiroshima, un typhon a frappé la ville et a tué 2 400 personnes !



LE TYPHON Makurazaki a frappé de plein fouet la ville japonaise d'Hiroshima le 17 septembre 1945, soit un peu plus d'un mois après le bombardement nucléaire du 6 août 1945 qui a fait selon les estimations 250 000 victimes.
La ville d'Hiroshima qui était déjà terrassée par le bombardement des américains n'était pas préparée à ce typhon dévastateur qui a fait 2 473 morts, 1 283 disparus et 2 452 blessés.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

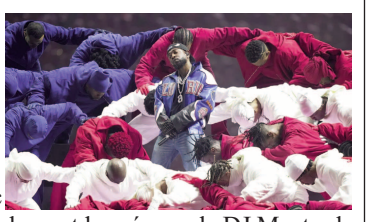


argh•
Melissa Doherty, Irlandaise installée en Australie, a montré son billet d'avion sur TikTok avant son voyage. Un internaute qui a vu ses données, a alors annulé son vol puis demandé un remboursement partiel

Une Irlandaise se fait annuler son billet d'avion après l'avoir posté sur les réseaux sociaux

Révéler des données personnelles sur les réseaux sociaux peut coûter cher. Une jeune Irlandaise installée en Australie, Melissa Doherty, qui prévoyait de partir en voyage à Singapour début octobre, a subi une mésaventure après avoir montré son billet d'avion sur TikTok, révélant ainsi ses numéros de référence, la date du voyage et sa destination.
Forte de ces données, une personne a annulé le billet de la jeune femme auprès de la compagnie aérienne. La procédure réalisée, celle-ci a envoyé un mail de confirmation d'annulation du voyage à Melissa Doherty, qui a alors appris la nouvelle.
« Je n'aurais jamais dû publier les détails sur les réseaux sociaux »
Dans une vidéo publiée sur son compte@meld460, la jeune femme raconte son infortune, ayant récupéré seulement 800 des 1.200 dollars australiens déboursés. Elle s'adresse aussi à l'internaute, « une personne très très triste » qui lui a fait ce mauvais coup, avant de l'insulter. « Je n'aurais jamais dû publier les détails sur les réseaux sociaux […] J'ai retenu la leçon », explique-t-elle.
Cette mésaventure sur le dévoilement des données confidentielles sur les réseaux sociaux a fait le tour des médias de l'Etat insulaire, puis dépassé ses frontières. Mais l'histoire trouve une fin plus heureuse. Melissa Doherty a pu reprogrammer un vol pour Singapour.
Et dans de nouvelles vidéos, la jeune femme dit passer à autre chose, et avoir gagné en visibilité, avec 5.000 « followers » supplémentaires.

Côte-d'Or : Pourquoi on entend parler de Dijon partout aux États-Unis ?



French touch•Aux USA, « Dijon », ce n'est plus seulement la moutarde ou le chef-lieu de la Côte-d'Or. C'est aussi le beatmaker le plus trendy de la scène Hip-Hop
Depuis quelques années, le mot « Dijon » est sur toutes les lèvres aux États-Unis. Pourtant, rien à voir, ou presque, avec la municipalité de Dijon (Côte-d'Or). La raison ? C'est tout simplement le prénom de DJ Mustard, le producteur le plus trendy de la scène Hip-hop américaine, selon Actu.fr.
De son vrai nom Dijon Isaiah McFarlane, DJ Mustard n'a pourtant jamais mis les pieds dans le département. Mais chez lui, le mot moutarde se traduit en « Dijon sauce ». Et c'est ce jeu de mots qui a inspiré son nom de producteur. Originaire de Los Angeles, DJ Mustard s'est fait connaître au début des années 2010 avec le hit Rack City, produit pour Tyga. Depuis, il est monté au nez de tous les fans de Hip-hop américain.

Etats-Unis : Leur déco d'Halloween est si bien faite que des voisins appellent les pompiers

FLAMMES• Les pompiers d'une ville de Caroline du Sud (Etats-Unis) sont appelés plusieurs fois en période d'Halloween à cause de la décoration particulièrement réaliste d'une maison, qui semble ravagée par un incendie
a fête d'Halloween pousse certains Américains à redoubler d'inventivité pour décorer leur maison. Ils sont nombreux à se prêter au jeu avec beaucoup de créativité et des efforts démesurés pour créer des visuels aussi horrifiques que réalistes.
Avec parfois un succès tel que des passants s'y trompent. En Caroline du Sud, les pompiers ont ainsi été appelés car une demeure semblait en feu alors qu'il ne s'agissait que d'une mise en scène, raconte Today.
Chaque année, Amanda Peden et Sam Lee donnent de leur personne pour transformer leur maison en manoir de l'horreur. Pour cet Halloween 2025, comme en 2023, la famille a décidé d'installer un spectacle lumineux imaginé pour donner l'illusion qu'un incendie est en train de ravager le bâtiment. Le couple a même installé un dispositif générant une fumée qui semble s'échapper des fenêtres et des portes.

Moins de fausses alertes

La décoration est si réussie que certaines personnes ont déjà contacté les pompiers pour un possible incendie. Ce fut notamment le cas lorsque le couple avait installé ce spectacle pour la première fois il y a deux ans. Ayant à cœur de ne pas déranger à nouveau les soldats du feu pour de fausses alertes, les habitants de la maison ont pris soin cette année de laisser un message sur les réseaux sociaux bien avant Halloween.
« Notre maison sera en feu (pas un vrai feu) comme décoration d'Halloween tous les soirs de 20 h à 22 h



jusqu'au 31 octobre. Merci de ne plus appeler les pompiers ! », ont-ils écrit sur leur page Facebook. La démarche a porté ses fruits puisque « cette année, cela n'a pas été aussi important… Nous n'avons reçu que quelques appels de nouveaux habitants du quartier », a commenté Russel Alexander, chef des pompiers de la ville.

"Un réchauffement planétaire global", ce scénario qui expliquerait l'évolution du climat des hémisphères nord et sud



Des chercheurs ont reconstitué 70 000 ans d'histoire des glaciers de l'hémisphère sud et les ont comparés avec les données de glaciers de l'hémisphère nord. Ces résultats leur ont donné des pistes de réflexion pour expliquer l'évolution du climat des deux hémisphères.

Une avancée pour expliquer les mécanismes climatiques à l'origine de la "bascule bipolaire". Ce phénomène apparu sur Terre lors de la dernière période glaciaire, il y a environ 70 000 à 15 000 ans, est responsable de l'évolution opposée du climat des hémisphères nord et sud. Si les causes de ce bouleversement ont contribué à forger le monde tel que nous le connaissons, des chercheurs pensent avoir mis en évidence un scénario encore inédit. Dans une étude parue au sein de Nature Geoscience, une équipe internationale menée par l'Ifremer, l'institut français dédié à la connaissance de l'océan, identifie le réchauffement climatique planétaire comme le facteur à l'origine de cette bascule.

70 000 ans d'histoire des glaciers de l'hémisphère Sud reconstitué par les chercheurs

Dans le cadre de leurs recherches, les scientifiques se sont rendus au large de la Nouvelle-Zélande pour prélever des échantillons du sous-sol marin à l'aide d'un carottier.
Ce "carottage sous-marin" a permis de recueillir des sédiments glaciogéniques (des dépôts de particules et de matériaux) abandonnés par les glaciers en mouvement.
"Ces archives naturelles ont permis de reconstituer 70 000 ans d'histoire des glaciers de l'hémisphère Sud", notent les chercheurs dans un communiqué.
Puis, les spécialistes ont comparé ces données avec celles des glaciers européens et nord-américains.

Après analyse, les scientifiques ont observé des résultats "inattendus".
En effet, que ce soit dans l'hémisphère nord ou sud, les deux glaciers ont "connu des phases de recul simultanées". Selon les chercheurs "ce synchronisme est constaté lors des stades d'Heinrich, des épisodes caractérisés par un refroidissement brutal de l'Atlantique Nord, consécutif à un réchauffement planétaire global générant un déversement massif d'eau douce dans l'océan".

Un scénario qui pourrait expliquer la "bascule bipolaire"

Ce phénomène n'a pas été sans conséquence sur les océans en ralentissant durablement la circulation méridienne de retournement de l'Atlantique (AMOC). Ce courant joue un rôle important dans la régulation du climat mondial en redistribuant la chaleur et la salinité à travers l'océan planétaire. Les chercheurs estiment que le ralentissement de l'AMOC "a provoqué un refroidissement de l'Atlantique Nord alors qu'une accumulation de chaleur se produisait simultanément dans l'hémisphère Sud". Ce phénomène de transfert d'énergie entre les pôles est appelé la "bascule bipolaire". Alors, que se serait-il passé ? Selon ces dernières découvertes, un réchauffement planétaire global a précédé chaque épisode de fonte glaciaire lors des stades d'Heinrich, malgré un refroidissement localisé dans l'Atlantique Nord. "Les scientifiques concluent ainsi que ce réchauffement global a constitué un prérequis à la mise en place de la bascule bipolaire, laquelle s'est produite dans un second temps, en réponse au ralentissement de la circulation méridienne de retournement de l'Atlantique (AMOC)".

Pourquoi ces résultats sont importants ?

Pour les chercheurs cette découverte remet en question "l'idée d'un simple "basculement" climatique entre hémisphères, un concept jusqu'ici majoritairement fondé sur l'étude des glaces du Groenland et de l'Antarctique".
"En reliant la réponse simultanée des glaciers des deux hémisphères à d'anciens bouleversements climatiques, notre étude démontre à quel point le système climatique terrestre est complexe, sensible et interconnecté", explique dans un communiqué Samuel Toucanne, premier auteur de la publication et chercheur en géosciences marines à l'Ifremer.
Ces travaux soulignent l'importance de mieux comprendre les mécanismes climatiques du passé afin d'améliorer les modèles de prévision actuels et d'anticiper plus finement les impacts du changement climatique global lié aux activités humaines.

Fonte des glaces: le phénomène est plus grave qu'on ne le pensait, selon une nouvelle étude

DES MESURES réalisées au plus près d'un glacier d'Alaska révèlent que, sous sa surface, le mélange entre eau douce et eau salée est bien plus important que prévu. Et il n'est pas sans conséquences pour la circulation océanique.
Dans le Grand Nord, les glaciers continuent de fondre à une vitesse alarmante et donc de déverser leur eau douce dans la mer. Ce mélange avec l'eau salée, dont l'importance était jusqu'alors sous-estimée, influencerait directement les courants marins, avec des conséquences sur le climat et les écosystèmes, révèle une nouvelle étude publiée dans la revue spécialisée Journal of Geophysical Research : Oceans. "La quantité d'eau douce qui remonte depuis le fond sous-marin peut être beaucoup plus volumineuse que ce que prédit la théorie des panaches de flottabilité", expliquent les auteurs, appelant à revoir les modèles actuels.
Mesurer ces fameux panaches n'est pas simple. La théorie évoquée par les chercheurs montre comment l'eau douce, moins dense que l'eau salée, remonte naturellement vers la surface et interagit avec cette dernière. Mais sur le terrain, près des glaciers, le travail d'observation et de collecte s'avère d'une extrême dangerosité. À tout moment, des morceaux de glace peuvent tomber et s'écraser sur les navires de recherche. C'est pourquoi "les données empiriques permettant de vérifier cette théorie ont rarement été collectées", exposent en introduction les scientifiques.

Une mission inédite en Alaska

Heureusement, l'équipe de Bridget Ovall a trouvé une solution pour contourner le problème. En Alaska, elle et ses confrères ont utilisé des kayaks télécommandés équipés d'instruments pour approcher le glacier LeConte, aussi appelé Xeitl Sít' par les peuples autochtones de la région, long de 34 km et large de 1,6 km.
C'est ainsi que, pour la toute première fois, des chercheurs ont pu mesurer "la taille, la forme et la vitesse d'un panache directement au-dessus de l'eau qui remonte", grâce à leurs instruments qui ont envoyé des signaux acoustiques vers le fond, sans que personne ne se mette en danger.

Des résultats surprenants

Les résultats obtenus à l'issue de l'expérience prouvent que le volume d'eau douce présent dans l'eau salée est largement au-dessus des prédictions. Cette eau remonte à des vitesses "supérieures à un mètre par seconde", plus rapidement qu'attendu. "La théorie ne capture pas jusqu'où l'eau douce attire l'eau salée dans le panache, ce qui conduit à sous-estimer son volume jusqu'à 50 %", souligne le rapport.
Pour les auteurs, les premiers modèles sous-estiment la partie immergée du glacier, ce qui fausserait leurs calculs. D'autres facteurs, encore non identifiés, sont aussi "probablement" impliqués dans ces écarts, stipulent-ils.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

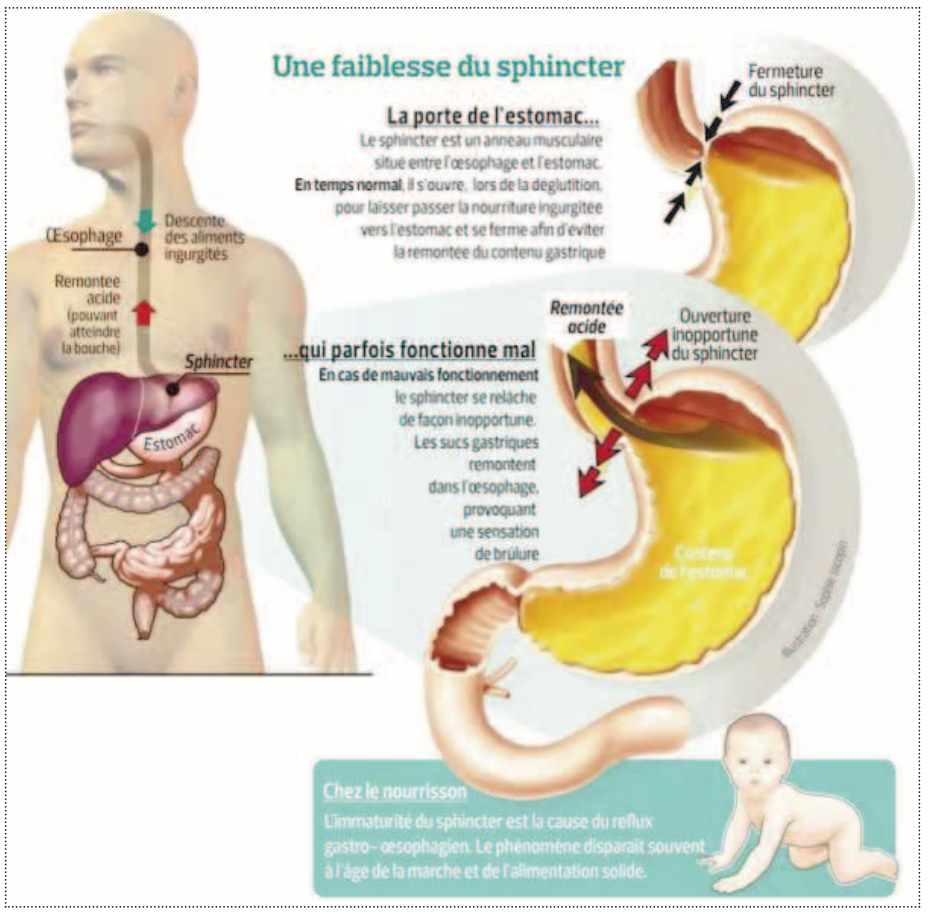
• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Reflux gastro-œsophagien : comment se débarrasser d'un RGO ?

BIEN-ÊTRE

Brûlures, douleurs au thorax, régurgitations... Près d'une personne sur 10 souffre régulièrement de reflux gastro-oesophagien ou RGO. Il s'agit de la remontée involontaire du contenu de l'estomac dans l'œsophage



Le reflux gastro-œsophagien abrégé RGO correspond à la remontée involontaire du contenu de l'estomac dans l'œsophage. 5 à 10 % des adultes souffrent de RGO au quotidien, selon la Société nationale Française de Gastro-Entérologie.

C'est quoi un reflux gastro-oesophagien (RGO) ?

Le reflux gastro-œsophagien est provoqué par un dysfonctionnement du sphincter œsophagien, clapet situé à la jonction de l'œsophage et de l'estomac. En temps normal, le sphincter, véritable valve protectrice, empêche le contenu de l'estomac de remonter dans l'œsophage. Lorsqu'un dysfonctionnement existe, le sphincter peut laisser passer des sucs gastriques de l'estomac vers l'œsophage. "Il y alors une acidité venant de l'estomac qui remonte dans l'œsophage, et entraîne des brûlures et des irritations", explique Olivier Spatzierer, gastro-entérologue et hépatologue. Elle peut être associée à une toux, une angine, une otite, voire des manifestations pulmonaires comme des crises d'asthme". Avec le temps, il peut s'ensuivre des lésions à l'œsophage, car cet organe n'est pas protégé contre l'acidité de l'estomac.

Quels sont les symptômes typiques d'un RGO ?

De nombreuses manifestations peuvent évoquer un reflux gastro-œsophagien. Premièrement, il y a les brûlures d'estomac, soit des brûlures épigastriques qui surviennent lorsque les sucs gastriques remontent vers l'œsophage depuis l'estomac. Elles sont généralement associées à un pyrosis. Il s'agit d'une brûlure survenant en position allongée, se situant derrière le sternum et augmentant d'intensité après les repas.

• Reflux et toux

Les reflux gastro-œsophagiens peuvent entraîner des manifestations ORL : " Un enrouement de la voix, des difficultés à avaler voire une toux et des douleurs pouvant évoquer une angine de poitrine" précise le spécialiste.

• Reflux avec glaire

Avoir un reflux avec glaires n'est pas inquiétant : en effet, lors d'un reflux gastro-œsophagien, le liquide gastrique qui remonte vers la gorge fait aussi augmenter la production de mucus, et donc de glaires.

• Reflux en cas de grossesse

Pendant la grossesse, il y a beaucoup de changements hormonaux dans le corps de la femme. Entre autres," le sphincter est un peu plus ouvert du fait que le ventre un peu plus rond ". De plus, la digestion peut être ralentie à cause de changements hormonaux. "Tout cela fait que, quand l'intérieur de l'œsophage s'ouvre un peu, la capacité de l'acide à remonter est plus importante. On a donc des remontées de liquide jusqu'à l'œsophage, causant des brûlures."

Cela peut être invalidant, pénible et doit être traité. "Il existe des traitements, et un changement d'alimentation peut être bénéfique" : manger de plus petites postions, mais plus fréquemment, bien mastiquer les aliments, et ne pas trop manger ou boire avant le coucher.

• Reflux la nuit

"Les reflux gastro-œsophagiens sont favorisés en position couchée", explique le médecin. De plus, ils peuvent entraîner des atteintes pulmonaires : de l'asthme, voir un essoufflement nocturne pouvant ressembler à une crise d'asthme.

• Reflux chez le bébé

"A cause de l'immaturité du sphincter, il arrive que les nourrissons, de moins de 3 mois généralement, aient des reflux", explique le spécialiste. Ces régurgitations ont souvent lieu après les repas. Une alimentation liquide, des changements de position et une compression de l'abdomen engrangent plus facilement les reflux. "Il faut vérifier qu'il ne s'agit pas d'autre chose, par exemple une œsophagite, qui est bien plus grave." Cette maladie entraîne du sang dans les reflux, une agitation, des pleurs...

Reflux chez le bébé (RGO) : comment le soulager ?

Le RGO (reflux gastro-œsophagien), aussi appelé "régurgitations simples du nourrisson" peut être physiologique ou pathologique s'il est accompagné d'autres symptômes. Comment savoir si mon bébé a des reflux ? Quels sont les traitements ?

Quelles sont les causes d'un RGO ?

Les causes du reflux gastro œsophagien sont en général anatomiques : "Il y a en général un mauvais fonctionnement du sphincter œsophagien inférieur, qui sépare l'œsophage de la région cardiale de l'estomac", indique le spécialiste. Il peut aussi y avoir une hernie hiatale, une hypertension abdominale…

• Stress

Il vaut mieux évitez la tension et le stress qui aggravent les symptômes du reflux. Un sommeil calme et réparateur peut aider à dissiper celui-ci : pour cela, des exercices de respiration profonde associés à un bain chaud peuvent permettre de se relaxer. Faire du sport permet également d'évacuer les tensions et procure un sentiment de bien-être.

• Surpoids

La surcharge graisseuse au niveau abdominale aggrave la pression sur l'estomac et par conséquence les manifestations gastriques. Pour les personnes obèses, il est conseillé de perdre du poids. Il faut savoir aussi que les vêtements et les ceintures trop serrés augmentent la pression sur l'abdomen et favorisent ces reflux.

• Tabac

Le tabac augmente également l'acidité gastrique, il faudrait essayer d'arrêter en cas de reflux gastro-œsophagien.

Quels sont les médicaments à éviter en cas de RGO ?

Certains médicaments peuvent provoquer ou aggraver les symptômes du reflux gastro-œsophagien : l'acétylsalicylique (aspirine) et les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) sont particulièrement déconseillés. Il vaut mieux consulter son médecin : car d'autres médicaments, comme ceux destinés à traiter l'ostéoporose, sont également déconseillés.

Traitement pour calmer le reflux gastrique

Les médicaments commercialisés en pharmacie sans ordonnance ne doivent pas être pris pendant de longues périodes. Certains médicaments permettent notamment de soulager les personnes présentant des brûlures gastriques. Les antiacides neutralisent le contenu acide de l'estomac. Ce sont des sels (aluminium, calcium, magnésium) qui neutralisent localement l'acidité du contenu de l'estomac. Ils sont à prendre dès le commencement des symptômes du reflux.

Médicaments contre les brûlures d'estomac : à éviter sur le long terme

Les médicaments utilisés pour soulager les brûlures d'estomac, les ulcères et les reflux acides ne doivent pas être pris sur le long terme car ils augmentent le risque de décès prématuré, montre une étude publiée dans le BMJ.

Complications du RGO

"A force d'avoir de l'acidité dans l'œsophage, les parois internes ont des érosions, car elles ne sont pas faites pour supporter une telle acidité, et cela entraîne une inflammation (œsophagite), voire des ulcères", indique Olivier Spatzierer.

"Sans traitement, lorsque l'acidité remonte sur les muqueuses, cela peut entraîner un endo-brachy-œsophage, un rétrécissement du bas de l'œsophage appelé sténose peptique, voire des cancers." Il y a des signes à connaitre : douleurs lors de la déglutition, voix enrouée qui rend difficile la prise de parole, toux sèche et récidivante, douleurs gastriques violentes accompagnées de vomissements, amaigrissement, crachats sanguins etc... Il est indispensable de consulter si les manifestations apparaissent brutalement à partir de l'âge de 50 ans.

Oesophagite : qu'est-ce que c'est ? Comment la soigner ?

L'œsophagite est une inflammation de la muqueuse du bas de l'œsophage. Elle occasionne de vives douleurs, pouvant gêner la déglutition. La plus fréquente est l'oesophagite peptique.

Quoi manger en cas de RGO ?

Pour éviter les reflux, il est préférable de manger lentement dans le calme : prendre le temps de bien mâcher les aliments permet d'éviter une trop forte surcharge de l'estomac. Il est conseillé d'éviter les aliments acides bien sûr, ainsi que les repas trop gras, synonymes de facteurs de risque du reflux. En effet, ces derniers diminuent la puissance du sphincter œsophagien, favorisant le reflux.

Le lait entier, le chocolat, les épices et aromates, les agrumes, la menthe, les oignons, les charcuteries sont déconseillés. "Il faut aussi éviter de se coucher tout de suite après manger, conseille le médecin. Si possible, il faudrait s'incliner un peu pour éviter de faire remonter l'acidité."

Que boire en cas de RGO ?

Il n'est pas conseillé de boire de trop grandes quantité de liquide au cours des repas. Boire une demi-heure environ avant les repas permet aux repas d'occuper moins de place dans l'estomac. Les boissons gazeuses sont à éviter en raison des ballonnements qu'elles peuvent provoquer, facteurs d'aggravation d'un reflux gastro-œsophagien. Les boissons alcoolisées, telles que le vin, la bière ou les alcools forts contribuent au relâchement du sphincter œsophagien et aggravent ainsi le risque de reflux. Lorsque ces boissons sont consommées à jeun, c'est-à-dire avec l'estomac vide, les risques de reflux s'aggravent. Enfin, il faut éviter aussi le café et le thé, car ils favorisent le relâchement du sphincter de l'œsophage, à l'origine des manifestations du reflux et irritent la muqueuse de l'œsophage.

A retenir

► Le reflux gastro-œsophagien est provoqué par un dysfonctionnement du sphincter œsophagien.

► Il vaut mieux évitez la tension et le stress qui aggravent les symptômes du reflux.

► Les médicaments commercialisés en pharmacie sans ordonnance ne doivent pas être pris pendant de longues périodes.

► Le lait entier, le chocolat, les épices et aromates, les agrumes, la menthe, les oignons, les charcuteries sont déconseillés.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Sidi Bel Abbès

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

NIF /408015000022082

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Réalisation du dédoublement de la RN13 entre SIDI BEL ABBES et TELAGH sur 45 km (1ére tranche sur 27 km)

Achèvement du Lot N°02 : Réalisation de dédoublement de la RN13 du PK 103+900 au PK 112+200 TOUAITA - CW78

En application des disposition du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services public la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Sidi Bel Abbès sise 01 carrefour des AMARNAS Sidi Bel abbés , lance le présent avis destiné au entreprises seules et/ou groupements d'entreprises qui auront satisfait aux conditions minimales suivantes :

CONDITIONS D'ELIGIBILITE.

a/ Références professionnelles :

Le soumissionnaire doit être qualifié en Travaux Publics (Activité Principale) et classé à la catégorie 5 ou plus valide à la date de l'ouverture des plis

b/ Capacités techniques :

-le soumissionnaire doit avoir réalisé deux projets de travaux de dédoublement ou de modernisation ou réhabilitation (routes nationales, autoroutes,rocades) sur une distance minimum de 04km ou plus durant les cinq dernières années justifiées par deux attestations de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages publics.

remarque : doublement de la route se sont les travaux d'élargissement soit de deux cotés ou d'un seul coté pour réaliser un doublement d'une route dans les sens et toute direction avec deux voies avec bordure

c/ Capacités financières :

- Le soumissionnaire doit avoir réalisé durant les trois dernières années un chiffre d'affaire moyen de **trois Cent Millions de dinars (300 000 000,00 DA)** justifié par des bilans visés par des commissaires aux compte et portants les cachets de dépôts au niveau des services des impôts ou par des attestations de chiffres d'affaires délivrées par les services des impôts.

NB / les groupement d'entreprises ne peuvent pas participer à l'appel d'offres sinon leurs offres seront rejetées

Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès le bureau des marchés de La Direction des travaux publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbès.

Les offres doivent être déposées au niveau du secrétariat de la Direction des Travaux Publics, accompagnées des documents demandés dans l'article 09 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » et « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une 4eme enveloppe extérieur cachetée et anonyme portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES

Réalisation du dédoublement de la RN13 entre SIDI BEL ABBES et TELAGH sur 45 km(1ére tranche sur 27 km)

Achevement du Lot N°02 : Réalisation de dédoublement de la RN13 du PK 103+900 au PK 11 TOUAITA - CW78

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

I/ La première enveloppe « dossier de candidature » et doit contenir les pièces suivantes :

1. **La déclaration de candidature** établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie, signée
2. **La déclaration de probité** établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie, signée
3. Statut des sociétés (SPA/EURL/SARL/SNC/ et SCS) copie s'il y a lieu
4. **Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire;**
5. **Capacités profesionnelles :Le certificat de qualification et classification professionnelles catégorie 05** en cours de validité.
6. **Capacités financières : Les bilans financiers** du soumissionnaire pour les Trois Dernières années(2022-2023-2024) visés par des comptables experts et portants les cachets de dépôts au niveau des services des impôts ou par des attestations de chiffres d'affaires délivrées par les services des impôts.
7. **Capacités techniques : La liste des moyens humains et moyens matériels de l'entreprise visée**
8. **Les pièces fiscales et parafiscales** en cours de validité (Extrait de rôle apuré ou avec échéancier, Attestations de mises à jour (CNAS, CASNOS et CACOBATH)
9. **Extrait du casier judiciaire de moins de trois mois**
10. **L'extrait du registre de commerce électronique**
11. **L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux** de l'année 2025
12. **Le Numéro d'Identification Fiscale** (NIF)
13. **Les références bancaires** justifiées par des attestations de solvabilité (moins de 3 mois) et le RIB.
14. **Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées** par

les maitres d'ouvrage durant les cinq dernières années

15.Liste des moyens humains justifiée par diplômes. CV. affiliations individuelles de l'encadrement technique visées par la CNAS durant le trimestre qui précède l'avis d'appel d'offres et la déclaration annuelle CNASAT de l'année 2024 et/ou mensuelle ou trimestrielle 2025 .

16.La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet accompagnés par des copies des pièces justificatives d'appartenance : carte grise avec assurances valides, au nom du soumissionnaire pour le matériel roulant et factures d'achat et PV d'expertise par un expert agrée par l'état ou un huissier de justice au nom du soumissionnaire de l'année de la soumission pour le matériel non roulant.

II/ La deuxième enveloppe « offre technique » et doit contenir :

a- **La déclaration à souscrire** établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie et signée ;
b- **Le mémoire technique justificatif** reprenant la méthodologie de travail à adopter par rapport au délai des travaux selon modèle en annexe ; les moyens humains et matériels mobilisés pour le projet, justifiés par des attestations et/ou certificats de travail, curriculum Vitae, Attestations d'affiliation à la CNAS, cartes grises, factures d'achat, PV de l'huissier de justice, PV du commissaire aux compte, organigramme de l'équipe, mesures prises par le soumissionnaire pour respecter l'exigence du cahier des charges, les contraintes susceptibles d'être rencontrées lors de l'exécution, etc.…;
c- **Le planning prévisionnel d'exécution des travaux** établi en fonction du délai proposé;
d- **Le cahier des charges** portant à la dernière page, la mention manuscrite "**lu et accepté**".

III/La troisième enveloppe « offre financière » et doit comporter :

a- **La lettre de soumission dûment rempli ,datée et signée**
b- **Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli ,daté et signée**
c- **Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli ,daté et signée**
d- **Le sous détail des prix unitaires**

-La date et l'heure de dépôt des offres sont fixées le quinzième(15ème) **jour de 8h00 à 13h30 à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux , le BOMOP et la presse électronique, correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.**

- les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis

- L'ouverture des plis se déroulera en séance publique au siège de la Direction des Travaux Publics, le **quinzième(15ème)**jour à partir de 14h00, si ce jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure.

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant du 18/01/2026 / ANEP 2631000617

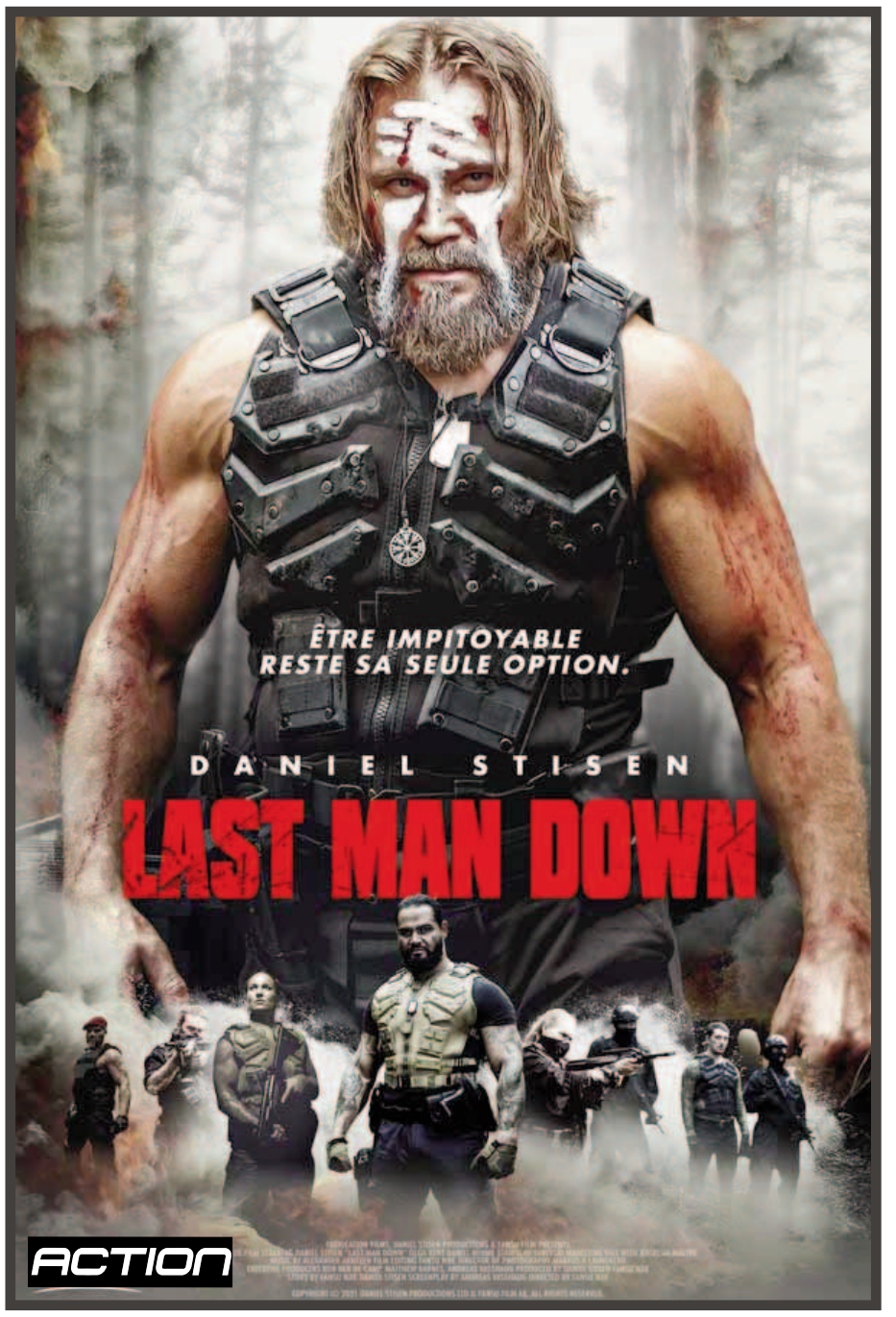












JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Comédie - France Suisse 2022 — TF1
Maison de retraite

21h00 Film policier France - 2020 — France 2
BAC Nord

21h00 Football — M6
Football : Coupe d'Afrique des Nations

21h00 Rugby - Romain Ntamack, tu seras un homme mon fils — CANAL+

20h50 Cinéma — W9
France - 2017
L'ascension

20h55 Thriller — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Suède 2018
Millenium : ce qui ne me tue pas

21h05 Film d'action — 6ter
Etats-Unis - 2018
Rampage : hors de contrôle

21h00 Cinéma Etats-Unis - 2024 — CINE+ PREMIER
La planète des singes : Le nouveau royaume

21h50 Rugby : Pro D2 — CANAL+ SPORT
Vannes / Brive

21h00 Film fantastique Etats-Unis 2024 — CINE+ CINEMA
Life of Chuck

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2016
La folle histoire de Max et Léon

21h25 Série policière — TMC
Canada - Etats-Unis
Esprits criminels

21h00 la chaine ACTION



Cinéma (Etats-Unis - Canada - Afrique du Sud 2020)

Bloodshot

Alors que Ray tente de reconstituer les morceaux épars de son passé, il se heurte à une toile de mensonges et de complots bien plus vastes qu'il ne l'imagine. Entre les ombres de son ancienne vie, les ordres ambigus d'Harting, et la présence troublante de KT, un autre sujet expérimental aux motivations obscures, il devra démêler le vrai du faux. Mais quand la frontière entre allié et ennemi devient floue, et que chaque pas vers la vérité le rapproche d'un danger mortel, une question persiste : qui est vraiment Ray Garrison, et jusqu'où ira-t-il pour retrouver ce qu'on lui a volé ?

22h37

Téléfilm d'action (Suède - Grande-Bretagne - 2021)

Last Man Down

Dans un monde ravagé par une pandémie dévastatrice, où la majorité de la population a succombé, un ancien soldat des forces spéciales, John (Daniel Stisen), a choisi de vivre en ermite, isolé des horreurs du monde extérieur. Sa vie solitaire est bouleversée lorsqu'il découvre une jeune femme, Anna (Olga Kent), gravement blessée et échappée d'un laboratoire secret.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:01	12:39	15:20	17:39	19:07
CONSTANTINE	06:05	12:44	15:25	17:45	19:13
ALGER	06:19	12:58	15:40	18:00	19:27
OUARGLA	06:06	12:49	15:40	18:00	19:23
CHLEF	06:26	13:05	15:47	18:07	19:34
MOSTAGANEM	06:31	13:10	15:52	18:12	19:39
ORAN	06:34	13:13	15:56	18:16	19:42

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8394 – DIMANCHE 18 JANVIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	14°	8°
Oran	14°	5°
Constantine	14°	3°
Ouargla	15°	5°

CINQ MILLIONS D'ARBRES À PLANTER EN 24 HEURES

La campagne nationale démarre en février

Après le succès de la première campagne organisée en octobre dernier, qui a permis de planter plus d'un million d'arbres, l'Algérie se prépare à relever un défi encore plus ambitieux, celui de planter cinq millions d'arbres en seulement 24 heures, lors d'une nouvelle mobilisation nationale prévue en février. C'est ce qu'a annoncé hier le ministre de l'Agriculture, Yacine Oualid, lors de l'ouverture officielle de la 39e session ordinaire annuelle du Conseil national des Scouts musulmans algériens, en présence du ministre de la Jeunesse, Moustafa Hidaoui, à Alger.



Un défi encore plus ambitieux.

Le ministre a déclaré que «nous allons, au mois de février prochain, organiser une campagne très ambitieuse de plantation d'arbres», a déclaré le ministre Yacine Walid. «L'objectif est de planter 5 millions d'arbres en une seule journée». Bien que cet objectif puisse sembler audacieux, le ministre a souligné que la mobilisation des citoyens algériens autour de causes nationales permet de réaliser de grands exploits. «L'expérience passée l'a prouvé, lorsque les Algériens s'engagent collectivement, les chiffres ambitieux deviennent réalisables», a-t-il ajouté. Le ministre a rappelé le succès de la précédente campagne de plantation menée en collaboration avec l'association Algérie Verte et son président Fouad Maâla. «À l'origine, l'objectif était de planter un million d'arbres, mais au final, nous avons réussi à en planter 1,41 million», a-t-il précisé.

Selon Yacine Oualid, ce succès a été rendu possible grâce à l'implication de toutes les composantes de la société algérienne, avec une participation massive des Scouts musulmans algériens à travers toutes les wilayas du pays. Cette initiative s'inscrit dans la politique nationale de préservation de l'environnement et de lutte contre la désertification, en mobilisant les citoyens autour d'un objectif écologique concret et fédérateur. Le ministre a également appelé tous les citoyens, institutions et associations à se joindre à cette nouvelle campagne, qui promet d'être un événement marquant pour l'Algérie et un symbole fort de mobilisation citoyenne pour l'environnement. Il convient de souligner que l'Algérie a lancé, en octobre dernier, la première grande campagne de reboisement de son histoire, baptisée « Un million d'arbres en une journée «. Cette initiative vise à restaurer les zones dévastées par les incendies et à promouvoir un pays plus vert. Organisée par le ministère de l'Agriculture, en partenariat avec l'association Algérie Verte, la campagne a été officiellement lancée par le ministre Yacine Oualid Mehdi dans la wilaya de Tizi Ouzou, dans l'est du pays. Le coup d'envoi a eu lieu à Aït Akwacha, une commune particulièrement touchée par les incendies de 2021. Selon le ministère, l'objectif est de planter un million d'arbres à travers le pays en une seule journée. Le ministre visitera également les wilayas de Bordj Bou Arréridj, Alger et Bouira pour superviser le déroulement de l'opération. Cette initiative intervient après plusieurs années marquées par des incendies dévastateurs qui ont coûté la vie à des dizaines de personnes et détruit des centaines de milliers d'hectares de forêts en Algérie.

Aymen D.

PROTECTION CIVILE

Plus de 6 300 interventions en 48 heures

AU COURS de la période du 15 au 17 janvier 2026, les unités de la protection civile ont réalisé 6 319 interventions, soit une intervention toutes les 27 secondes, couvrant l'ensemble du territoire national. Ces missions comprenaient 4 308 évacuations sanitaires et 836 opérations diverses, portant sur différents types d'incidents, notamment accidents de la circulation, accidents domestiques, incendies, évacuations sanitaires et dispositifs de sécurité. Les secours ont enregistré 338 interventions liées à des accidents de la route, causant 14 décès sur les lieux et 397 blessés. Les victimes ont été prises en charge sur place avant d'être évacuées vers les structures sanitaires locales.

La wilaya de Relizane a enregistré le bilan le plus lourd avec 2 morts et un blessé, suite à deux accidents distincts. Durant la même période, la protection civile a pris en charge 48 personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO), provenant de dispositifs de chauffage et chauffe-eaux à l'intérieur des domiciles. Une femme de 71 ans est décédée à El Mahdia, wilaya de Tiaret, après l'inhalation de monoxyde de carbone émanant d'une tabouna.

Par ailleurs, à Oran, les secours sont intervenus pour évacuer deux personnes décédées intoxiquées par une fuite de gaz de ville dans un logement à la cité El Bahia, commune d'Ain El Turk. Les éléments de la protection civile ont également été mobilisés pour l'extinction de quatre incendies dans les wilayas de Tipaza, Blida, Oran et Batna. À Oran, un incendie survenu dans un immeuble de type R+10 boulevard de Mostaganem a causé un décès. À Tipaza, une personne a été brûlée lors d'un incendie dans un poulailler situé à Oued Harbil, commune de Damous, et évacuée vers l'hôpital local. Enfin, les équipes de la wilaya de Boumerdes sont intervenues pour une explosion de gaz domestique dans un logement de la cité Rahmoune, à Boudouaou El Bahri. Trois personnes ont été brûlées et prises en charge sur place, avant d'être évacuées vers l'hôpital local.

M. B.

OLYMPIADES NATIONALES DE MATHÉMATIQUES

Lancement de la 3e édition à Médéa

LE COUP d'envoi des Olympiades nationales de mathématiques a été donné hier par le directeur de l'éducation de la wilaya de Médéa, Bachir Menacer, accompagné du chef de daïra du chef-lieu de wilaya, depuis le lycée Khadidja Berrouaissi de Médéa, en présence des encadreurs, des cadres du secteur et des enseignants de la filière. Pas moins de 640 candidats, issus de différents établissements scolaires, ont participé à la compétition, parmi les élèves des cycles moyen et secondaire ayant obtenu des moyennes en mathématiques supérieures à 18/20, a-t-on indiqué. Dans sa déclaration, le ministre de l'Éducation a souligné l'importance des mathématiques dans le développement des capacités intellectuelles des élèves et a rappelé que l'organisation des Olympiades témoigne de l'attention particulière que le ministère porte à cette discipline, matérialisée notamment par le lancement d'un concours national de mathématiques. Pour sa part, le directeur de l'éducation de la wilaya de Médéa a précisé que 5 500 élèves, issus des cycles moyen et secondaire, ont participé au concours de sélection dans les différents établissements scolaires. «Tous les candidats ont obtenu des notes supérieures à 18/20 en mathématiques. Le concours permettra de sélectionner les meilleurs élèves qui feront partie de l'élite représentant le pays dans les forums régionaux et internationaux», a-t-il déclaré.

Nabil B.

EAU NESTLÉ

Un lot suspect retiré du marché

LE PRÉSIDENT de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi a annoncé, hier, la suspension indéfinie d'un lot de production de la marque Nestlé Pure Life sur le marché algérien, suite à des plaintes de consommateurs concernant une odeur inhabituelle dans certaines bouteilles. Selon Mustapha Zebdi, plusieurs consommateurs ont signalé des anomalies dans les bouteilles de 1,5 litre du produit. Suite à ces signalements, Nestlé a mené un premier contrôle interne, ciblant les lots produits entre le 28 novembre 2025 et le 26 décembre 2026, portant les numéros de lot 332 à 360. Les tests sensoriels ont confirmé la présence d'une odeur suspecte dans certaines bouteilles. Face à cette situation, la société a pris plusieurs mesures conservatoires : suspension des lignes de production concernées, interruption des ventes, mise en quarantaine des stocks par les distributeurs, et lancement d'une enquête approfondie sur l'ensemble de la chaîne de production.

S. N.